2019
RAPPORT
D'ACTIVITÉ

Photo en couverture : le Mur des expressions réalisé le 15 juin 2019 lors de la Journée mondiale des Réfugiés.

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL p. 5

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION p. 7

ORGANIGRAMME p. 8

IMPLANTATIONS p. 9

CHIFFRES CLÉS 2019 p. 10

ÉVÉNEMENTS 2019 p. 12

RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES SERVICES & DES STRUCTURES

ACCÈS AUX DROITS

PÔLE DROIT & HÉBERGEMENT p. 19

PÔLE ASILE p. 27

PÔLE DROIT & JUSTICE p. 37

ACCÈS AU LOGEMENT

PÔLE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ p. 47

PÔLE HÉBERGEMENT, SANTÉ, AUTONOMIE p. 51

PÔLE HÉBERGEMENT D'URGENCE/INSERTION & DISPOSITIFS INNOVANTS p. 59

ACCÈS À LA VIE SOCIALE

PÔLE PARCOURS SOCIAL & PROFESSIONNEL p. 69

PÔLE SOUTIEN PARENTAL p. 79

PÔLE LIEN SOCIAL DE PROXIMITÉ p. 87

DES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES PAROISSES PROTESTANTES p. 99

RESSOURCES HUMAINES p. 100

ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES p. 102

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES p. 105

LISTE DES SIGLES* p. 106

***** *Vous y retrouverez la plupart des sigles et acronymes non déclinés dans tous les rapports.*

LE MOT DU **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

© Pierre Faure

2019 *fut pour le CASP une année de continuité renforcée des activités, une année de consolidation des infrastructures également.*
Aucune nouvelle activité en soi, tel que cela avait pu se faire durant l'année 2018 (HUDA notamment).
L'idée était d'étendre certaines à forte expertise afin à la fois de renforcer l'image expérience du CASP mais aussi de les renforcer financièrement et durablement afin d'éviter tout éventuel délitement pour le futur.
Il a fallu également consolider les rapports avec les partenaires institutionnels en leur consacrant de la disponibilité et de la fiabilité, à travers l'apport tactique des nouvelles directions de branche.
Pour moi, Directeur Général du CASP, ce fut l'année où la nouvelle organisation mise en place en cours d'année 2018 commençait à démontrer son impact sur la solidité des activités, le questionnement construit sur la qualité de service pour la personne accueillie. Chaque fonction à sa place, de nouveaux repères retrouvés pour tous, ont permis d'harmoniser entre elles les fonctions et les postures.
Il reste encore à faire : la mise à niveau de la qualité par le haut par exemple, le développement raisonné à l'aune du projet stratégique, le développement du bénévolat, la base objectivée et solide sur laquelle appuyer le plaidoyer, la modernisation des outils de gestion...
Je vous souhaite une agréable et intéressante lecture.

Gilles Petit-Gats.

LE **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

au 31 décembre 2019

MEMBRES DU BUREAU

M. Antoine DURRLEMAN, président

M. Pierre-Louis DUMÉRIL, premier vice-président

M. Pierre MIRABAUD, second vice-président

M. Jean-Noël RACHET, trésorier

Mme Irène CARBONNIER, secrétaire

M. Christophe MAHÉO-JAGUIN, trésorier adjoint

AUTRES ADMINISTRATEURS

Mme Hélène BECK

Mme Pascale BOMPAIRE

M. Nicolas BONNAL

Samuel COPPENS

Mme Béatrice CLÉRO MAZIRE

M. Bertrand de CAZENOVE

M. Guillaume de SEYNES

Mme Florence DASTILLUNG

M. Brice DEYMIÉ

Mme Priscille FALLOT

M. Daniel JOUANNEAU

M. Georges LETELLIER

Mme Sylvie MANACH

M. Sylvestre MONNIER

M. Patrick PEUGEOT

Mme Marie-Suzanne PIERRARD

Mme Michèle POURTEAU

Mme France VASSAUX

ORGANIGRAMME

au 31 décembre 2019

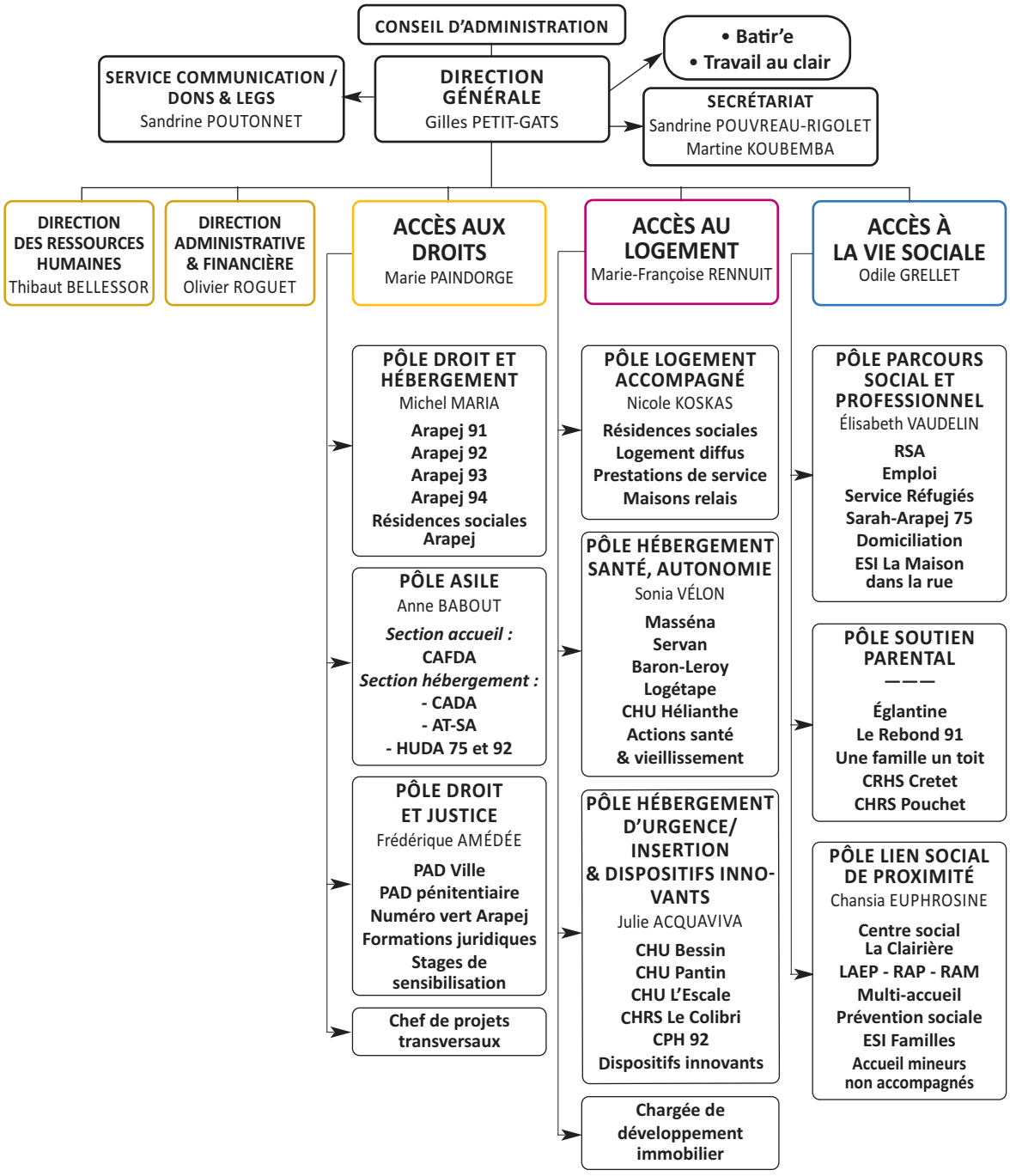

1 **SIÈGE** 20 rue Santerre - 12e
Service domiciliation / Service Emploi / CHRS SARAH / CHRS-CHU Arapej 75

2 **Service RSA antenne Rambervillers**
14 r. de Rambervillers - 12e

3 **CHS/maison relais / résidence sociale Baron-le-Roy** 51-55 r. Baron-le-Roy - 12e

4 **Résidence sociale Vincent-Auriol**
70 bd Vincent-Auriol - 13e

5 **RSA antenne Brillat-Savarin**
70-76 r. Brillat-Savarin - 13e

6 **CHU Bessin** 5 r. du Bessin - 15e

7 **PAD-15** 22 r. de la Saïda - 15e

8 **Maison d'accueil Églantine - site Salneuve**
21 r. Salneuve - 17e

9 **CHRS Pouchet** 20 r. Pouchet - 17e

10 **Résidence sociale Championnet / CHU diffus Une famille, un toit** 60 r. Championnet - 18e

11 **Résidence sociale Baudelique**
24 r. Baudelique - 18e

12 **Accueil Mineurs isolés** 44 r. Marcadet - 18e

13 **Maison relais / résidence sociale Polonceau**
32 r. Polonceau - 18e

14 **CHRS Cretet** 7 r. Cretet - 9e

15 **Maison d'accueil Églantine - site Trévise**
12 cité Trévise - 9e

16 **CAFDA / service AT-SA** 184 r. du Fbg-St-Denis - 10e

17 **Résidence sociale Simon-Bolivar**
5 av. Simon-Bolivar - 19e

18 **PAD-19** 53 r. Compans - 19e

19 **Foyer post-hospitalier Hélianthe**
90 r. Pixerécourt - 20e

20 **CHU Le Colibri** 11 r. Ramponneau - 20e

21 **CHS / maison relais Servan** 52 r. Servan - 11e

22 **Service "Réfugiés"** 74-80 r. de Buzenval - 20e

23 **Service Logement** 25 r. de la Plaine - 20e

24 **ESI-La Maison dans la rue / résidence sociale Picpus** 18 r. de Picpus - 12e

25 **CHRS L'Escale** 4 r. Claude-Tillier - 12e

26 **CADA** 9 r. de Rivoli - 4e

27 **Résidence sociale Roi-de-Sicile**
54 r. du Roi-de-Sicile - 4e

28 **Prévention sociale La Clairière**
✖ 1er, 2e; 3e, 4e arrondissements

29 **Centre social, EPN, multi-accueil, Bulle d'air (La Clairière)**
60 r. Greneta - 2e

30 **Résidence sociale Aboukir** 4 r. d'Aboukir - 2e

31 **ESI Familles CASP-OSE** 9 r. de Thorel - 2e

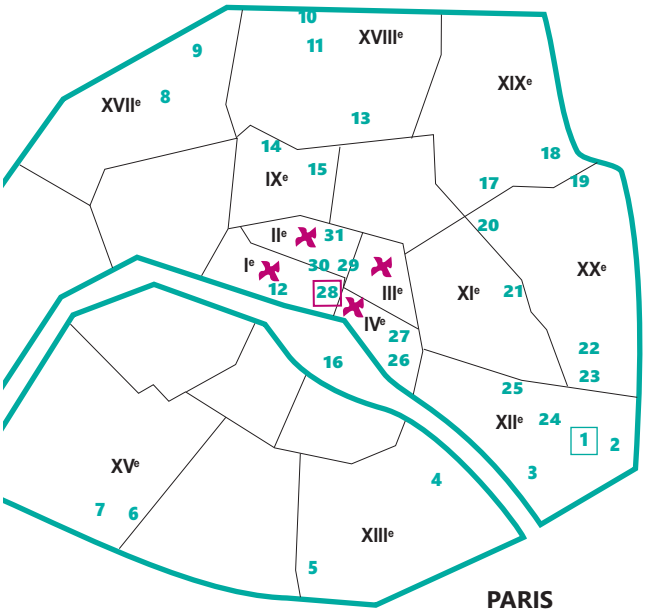

IMPLANTATIONS

au 31 décembre 2019

RÉGION PARISIENNE

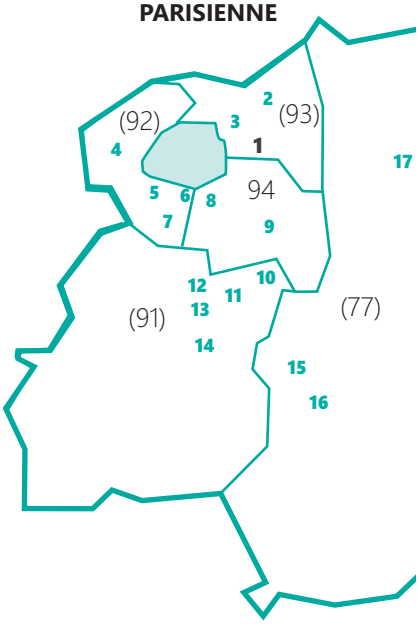

1 **Direction générale / Direction administrative & financière / Direction des ressources humaines / Direction développement et qualité / Service communication, dons, legs et donations / Numéro Vert et ligne familles de détenus** 88 rue Robespierre - 93100 Montreuil

2 **CHRS Arapej 93** 10 r. Aristide-Briand - 93600 Aulnay-sous-Bois

3 **CHU Pantin** 24 chemin des Vignes - 93100 Pantin

4 **PAD Nanterre MA** 133 av. de la Commune - 92000 Nanterre

5 **CHU Jardin du monde** 9 r. Ravon - 92340 Bourg-la-Reine

6 **CPH 92** 82 av. Pierre-Brossolette - 92240 Malakoff

7 **CHRS-ACT Arapej 92** 36 bis r. Jean-Longuet - 92290 Chatenay-Malabry

8 **CHS Masséna /Logétape** 19 *bis* av. Pierre-Sémard - 94200 Ivry/Seine

9 **CHRS Arapej 94** 14 r. de l'Eglise - 94340 Joinville-le-Pont

10 **Résidences sociales** 27 r. René-Coty - 91330 Yerres

11 **CHU-CHRS Le Rebond (91)** 14 bd Henri-Barbusse - 91210 Draveil

12 **CHU-CHRS Arapej-Belle Étoile (91)** 6 r. Marx-Dormoy - 91200 Athis-Mons

13 **CHU-CHRS Arapej-Le Phare (91)** 21 route de Longpont - 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

14 **PAD Fleury-Mérogis M.A.** 7 av. des Peupliers - 91705 Ste-Geneviève-des-Bois

15 **PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau** : ***Centre pénitentiaire de Réau***
Le Plessis-Picard - 77550 Réau

16 **PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau** : ***Centre de détention de Melun*** - 77000 Melun

17 **PAD Meaux Chauconin-Melun et Réau** : ***Centre pénitentiaire Meaux-Chauconin***
r. du Lycée RD5 20177 - Chauconin Neufmontiers - 77351 Meaux cedex

Chiffres clés 2019

EN 2019, LES ÉQUIPES DU CASP ONT ASSURÉ :

- ***L'accompagnement de***
  102.000 personnes
- *l'**hébergement** et le **logement** au 31/12/2019 de*
  2.587 personnes
- **850 719 nuitées** *d'**hébergement** et de **logement***

AU 31 DÉCEMBRE 2019, LE CASP COMPTAIT :

- **1 plate-forme téléphonique nationale**
- **67 structures, services et dispositifs**
  à Paris et en Ile-de-France
- **800 logements**
- **529 salariés**
- **213 bénévoles**

TO-DO LIST:
NOTHING ✓

Événements 2019

LA REMISE DU **LIVRE BLANC** À LA MINISTRE DE LA SANTÉ

14 FÉVRIER

Après huit mois de travail, la fondation Sanofi Espoir et ses partenaires – dont le CASP – ont dévoilé le 14 février dernier à l'Institut de France Le Livre blanc "États Généraux des Vulnérabilités" pour un décloisonnement de la prise en charge des personnes qui en ont besoin.

Le Livre blanc a été remis à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. Grâce à la fondation Sanofi Espoir, le CASP et d'autres associations vont contribuer à la création d'une plate-forme unique au service d'une approche globale de la personne. Cet outil, conçu collectivement, devrait permettre d'améliorer l'orientation des personnes accompagnées grâce à une meilleure lisibilité des systèmes existants. Ils appellent également à faciliter l'innovation sociale.

Pierre Mirabaud *(photo)*, second vice président du CASP, a également signé le Manifeste pour lutter contre les vulnérabilités. ■

LA NUIT DE LA **SOLIDARITÉ**

La deuxième édition de la Nuit de la Solidarité organisée par la Ville de Paris s'est déroulée le 7 février de 22 heures jusqu'à 1 heure du matin.

Ce sont notamment les salariés de la Prévention sociale du pôle Lien social de proximité du CASP qui ont participé au grand recensement des sans-abri à Paris. L'action consistait à mieux connaître leur nombre, ainsi que leurs besoins.

Cette nuit-là, 3.622 personnes ont été recensées sur les espaces publics parisiens. Une soirée bilan s'est déroulée le 18 mars dans les salons de l'Hôtel de Ville. ■

21 FÉVRIER

LA **VISITE OFFICIELLE** À L'ESI FAMILLES

29 MARS

Le 29 mars à l'ESI Familles – géré conjointement par le CASP et l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) – s'est déroulée une visite dans le cadre du dispositif des "maraudes mixtes", action croisée entre associations, État et services départementaux.

Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des Solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance, avait convié à cette occasion le ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, et les secrétaires d'État Christelle Dubos et Adrien Taquet. Tous ont pris le temps d'échanger avec Pierre Mirabaud, vice-président du CASP, Jean-François Guthman et Patricia Sitruk – respectivement président et directrice générale de l'OSE–, et Gilles Petit-Gats, directeur général du CASP. Ils ont aussi rencontré les familles accueillies et les équipes de professionnels et de bénévoles dont ils ont salué le travail exemplaire. ■

LA JOURNÉE MONDIALE DES **RÉFUGIÉS**

15 JUIN

Le CASP a participé à la Journée mondiale des Réfugiés organisée par la ville de Paris au Champ-de-Mars en collaboration avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

Les services CADA, AT-SA et CPH avaient organisé pour cette journée de multiples animations avec les personnes qu'ils accompagnent.

Au programme notamment :
- un stand cuisine du monde (soudanaise, syrienne, afghane, arménienne...) avec des plats préparés la veille par une équipe constituée entre autres de personnes ayant exercé le métier de pâtissier et de cuisinier dans leur pays d'origine ;
- un mur d'expression réalisé en partenariat avec Splash Mouv'n Swing. ■

DES **INVITATIONS** À LA COUPE DU MONDE FÉMININE DE FOOTBALL 2019

JUIN-JUILLET

La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a offert au CASP 20 places pour assister aux deux matchs de la Coupe du monde féminine de football 2019 qui s'est déroulée du 7 juin au 7 juillet au Parc des Princes.
Vingt personnes de 5 structures en ont bénéficié : AT-SA, CHRS Baron-le-Roy, CADA, Maison relais, ESI La Maison dans la rue. ■

DES SALARIÉS DU **CHS SERVAN** INVITÉS À LA TRIBUNE OFFICIELLE

14 JUILLET

Suite à la visite du Centre de stabilisation Servan le 20 juillet dernier par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, Laurent Faivre, chef de service, Charlotte Philouze, monitrice-éducatrice, et Andréa Bocaz, psychologue, ont été invités au défilé du 14 juillet à la tribune officielle. ■

COURIR AUX COULEURS DU CASP

8 SEPTEMBRE

Ce dimanche-là se déroulait la 23e édition de "La Parisienne", une course exclusivement féminine.
Des collaboratrices du CASP et les personnes accompagnées du pôle Soutien parental ont relevé le défi et participé à cet événement aux couleurs de l'association. Après quelques séances d'entraînements les mois précédents, ce sont 11 résidentes de la Maison d'accueil Églantine, des CHRS Pouchet et Cretet, et 4 référentes de ces structures ainsi que 17 salariées – soit 32 femmes – qui ont pris le départ avec détermination et dans la bonne humeur pour ces 6,7 km autour de la Seine et de la tour Eiffel. ■

LE BILAN DU **PACTE PARISIEN**

16 OCTOBRE

Les collègues de l'ESI Famille CASP-OSE ont été conviés à la 4e rencontre annuelle du Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion.
Élaboré en 2015 en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de la solidarité, le Pacte s'est engagé sur une centaine d'objectifs à atteindre d'ici 2020.
Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris, et François Ravier, préfet, secrétaire général de la préfecture de la région Île-de-France, préfecture de Paris, ont présenté le bilan de mise en œuvre du Pacte. Plus de 3 ans après son adoption, près de 90 % des 106 mesures ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. ■

« **LES INVISIBLES** » À L'AUDITORIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

30 NOVEMBRE

Le film "Les Invisibles" raconte le combat de travailleuses sociales pour réinsérer des femmes sans domicile avant la fermeture de leur centre d'accueil.
Louis-Julien Petit, son réalisateur, a été bénévole à l'accueil de jour du CASP, La Maison dans la rue... dont la chef de service, Emmanuelle Faivre, lui a inspiré son homologue dans le film : « Manu ».
Dans le cadre de la sortie du film, cette dernière a d'ailleurs été invitée par Emmanuel et Brigitte Macron à l'Élysée. Après la projection du film, elle a partagé un dîner avec le Président de la République, sa femme et l'équipe de tournage.
Le CASP a organisé le 30 novembre une projection privée dans le bel auditorium de l'Hôtel de Ville prêté par la Ville de Paris.
Accueillis par Antoine Durrleman, Président du CASP, une centaine de personnes – salariés, bénévoles, personnes accueillies, donateurs et partenaires – se sont retrouvées le 30 novembre, pour assister à la projection du film.
La table ronde qui a suivi – animée par Nathalie Leenhardt, directrice de publication du journal *Réforme* – réunissait Louis-Julien Petit, le réalisateur, Claire Lajeunie, auteure du livre *Sur la route des invisibles* et coscénariste du film, Marianne Garcia, l'une des actrices, et Emmanuelle Faivre, cheffe de service de l'ESI La Maison dans la rue. ■

CREATIONS
SOLIDAIRES
COLLECTIVES
EN MUSIQUE

ACCÈS AUX DROITS

> PÔLE **DROIT & HÉBERGEMENT**

> PÔLE **ASILE**

> PÔLE **DROIT & JUSTICE**

© Pierre Faure

PÔLE **DROIT ET HÉBERGEMENT**

Le pôle Droit et Hébergement est issu des activités d'hébergement assurées anciennement par l'Arapej.

Depuis mars 2018, le pôle Droit et hébergement est l'un des 9 pôles du CASP, rattaché à la branche Accès aux droits.

Missions : les structures du pôle Droit et Hébergement, installées dans 4 départements franciliens (91, 92, 93 et 94) assurent l'accueil et l'hébergement des personnes en situation de précarité. Elles les accompagnent dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle et d'accès au logement pérenne.

Le public est constitué principalement d'hommes et de femmes isolés :
- sortant de détention, sous main de justice ou ayant eu un parcours justice récent ;
- sans hébergement, en situation de précarité.

		2019 : renforcement des missions	
Arapej 91	68 places CHRS (2), 121 places spécifiques (stabilisation, urgence, Personnes placées sous main de justice (PPSMJ), 4 résidences sociales (169 places).	- Ouverture de 30 places d'urgence hivernale. - Diagnostic social de l'ensemble des résidents et accueil des personnes réfugiées.	Réflexion et élaboration collective d'un projet régional des places de PE : synergie des places PE existantes dans chaque département et adaptation de la réponse territoriale aux besoin des personnes en aménagement de peine.
Arapej 92	52 places CHRS, dont 2 places PE (Placement extérieur) et 27 places ACT (Appartements de coordination thérapeutique).	Extension de 3 places ACT exclusivement dédiées au public sous main de justice ou sortant de détention.	
Arapej 93	37 places CHRS, 20 places Jeunes, 15 places PE, AVA (Ateliers d'adaptation à la vie active).	Mutualisation des pratiques professionnelles.	
Arapej 94	49 places CHRS, dont 2 places PE.		

Belle-Étoile. Résidente dans sa chambre.

© Pierre Faure

L'ÉQUIPE :
10 salariés
4 stagiaires

ARAPEJ-91 **BELLE-ÉTOILE**

6 rue Marx-Dormoy - 91200 Athis-Mons

LES MISSIONS

L'établissement Belle-Étoile assure l'hébergement individuel des personnes, accompagne vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions et propose un accompagnement à la définition d'un parcours d'insertion avec la personne accueillie. Au-delà des personnes en situation de précarité ou difficultés sociales, Belle-Étoile accueille, héberge, accompagne et oriente toute personne sous main de justice, sortant de prison. Elle favorise l'accès à un logement pérenne ou dispositif adapté, l'accès aux soins et le rétablissement des liens sociaux et familiaux.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes (hommes, femmes) isolées, en difficulté pour s'intégrer aux exigences et aux réalités de la conjoncture sociale et économique.
Public accueilli en situation de précarité, et pour partie, fortement fragilisé psychologiquement en raison notamment d'un passage de vie à la rue, de la consommation de produits psycho-actifs et/ou d'alcool, ou par une situation de rupture familiale.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Un CHRS de 32 places d'Insertion dédiées aux femmes seules principalement sortant de prison, 8 places de Stabilisation, 31 places Urgence dont 11 places dédiées aux personnes seules (hommes ou femmes) en très grande précarité et 20 places jeunes de 18 à 25 ans.
- La résidence Belle-Étoile a été retenue en novembre 2019, suite à un appel à projets, pour l'ouverture de 30 places d'hébergement d'urgence hivernale dans le cadre de la campagne 2019-2020. Le service hivernal est un dispositif d'hébergement – partagé ou individuel – en logements diffus. Il a été ouvert dès le 1er novembre 2019.
Une demande de pérennisation pour les 30 places a été faite pour 2020, dans le cadre d'un projet réservé aux personnes sortant de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, dans le cadre d'un partenariat SIAO de l'Essonne – SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) – PAD (Point d'accès au droit) CASP-Arapej – Résidence Belle-Étoile.

NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**159 PERSONNES *dont* 100 FEMMES *et* 59 HOMMES**
NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**11.126**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**32**

UNE FEMME HÉBERGÉE À BELLE ÉTOILE...

et bénéficiant d'un accompagnement renforcé par une autre association dans le cadre du dispositif Aide à la Vie Sociale (un appui aux gestes de la vie quotidienne, repas, hygiène, pour les personnes en perte d'autonomie), avait une importante pathologie alcoolique, un déni fort à cet égard et une grande fragilité sur le plan de la santé. À la suite du décès de son enfant, elle a vécu une série de ruptures : maritale et familiale, perte de son emploi, perte de son logement... Avant son entrée à Belle-Étoile, elle refusait le projet d'appartement thérapeutique proposé dans le cadre de son accompagnement social.

Son accompagnement à Belle-Étoile, le temps pour elle de « se poser » et de prendre du recul face à sa situation, lui a permis de définir son projet de vie. Au fil du lien de confiance qui s'est tissé avec l'équipe et de sa santé qui s'est dégradée, cette femme a accepté d'intégrer dans son projet l'orientation vers un appartement thérapeutique, qu'elle a obtenu – malgré le très faible nombre de places dans ce type de dispositif – grâce à un projet co-construit avec elle et auquel elle adhérait. Elle est sortie de Belle-Étoile vers une nouvelle étape de sa vie et une insertion certes encore fragile, mais adaptée au regard de sa situation personnelle.

L'ÉQUIPE :
9 salariés
1 stagiaire

ARAPEJ-91 **LE PHARE**

21 route de Longpont - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

LES MISSIONS

Le Phare propose accueil, hébergement, accompagnement social et psychologique des personnes selon les modalités suivantes :
- Mode d'hébergement individuel sur site en semi-collectif et en diffus, selon le degré d'autonomie des personnes.
- Accès aux droits, accès vers le logement.
- Accompagnement spécifique sur les obligations judiciaires pour éviter la récidive, en lien étroit avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation.
- Prise en charge des personnes souffrant d'addictions et de troubles psychologiques.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés majoritairement. Moyenne d'âge : 40 ans.
Accueil de 3 couples sans enfants et d'une femme isolée dans les hébergements en diffus.
Le public accompagné cumule des problématiques d'addictions, de troubles du comportement et un très grand isolement social. Il est éloigné de l'emploi.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Au cours de l'année, des personnes nouvellement réfugiées devaient sortir des CADA de l'Essonne ; le SIAO 91 a orienté régulièrement ces personnes vers les places de stabilisation et d'urgence du Phare.
- Le CHRS dispose de 38 places fléchées afin d'accueillir en direct les détenus sortant de détention, en partenariat étroit avec la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**30.787**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**87**

« JE ME SENTAIS BIEN À MON ARRIVÉE... en janvier 2019. Mais en octobre, l'ambiance avec certains résidents s'est détériorée. Mes voisins (les résidents et les gens de la ville) me provoquaient. Alors, j'ai été hospitalisé en psychiatrie.
De retour de mon hospitalisation fin novembre, je suis revenu au Phare.
J'ai vécu dans la violence depuis mon enfance. Je n'aime pas ça, mais quand on m'emm... je donnais des coups de poing. Aujourd'hui, je suis davantage serein et je m'entends mieux avec tout le monde. J'ai un suivi avec un psychiatre au centre médico-psychologique. Je suis satisfait de mon accompagnement au Phare : les salariés sont à mon écoute et gentils avec moi. Mes démarches suivent leur cours. J'apprends à vivre avec les autres. J'apprends aussi à plus parler et communiquer. Maintenant, quand il y a des embrouilles, je m'éloigne. » *(Monsieur B.)*

L'ÉQUIPE :
12 salariés
1 stagiaire

SERVICE **ARAPEJ 92**

36 bis rue Jean-Longuet - 92290 Châtenay-Malabry

LES MISSIONS

L'établissement CASP-Arapej 92 comprend trois dispositifs : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS / 48 places), Centre d'hébergement de stabilisation (CHS / 4 places) et Appartements de coordination thérapeutique (ACT / 27 places). Les personnes accueillies ont accès à un hébergement et un accompagnement social global. Elles sont hébergées en appartements diffus (la plupart partagés par 2 à 4 personnes) dans le sud du département 92.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• **CHRS** et **CHS** : personnes sortant de prison ou placées sous main de justice (33 places) et public de personnes en situation de précarité (19 places).
• **ACT** : personnes en situation de précarité dont la ou les pathologies chroniques nécessitent une coordination thérapeutique assurée par une infirmière et un médecin coordinateurs, en lien avec les services médicaux de droit commun.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ En février 2019, l'Arapej 92 est devenu le premier partenaire de l'association Justice Deuxième Chance (J2C) dans le département des Hauts-de-Seine. Justice Deuxième Chance a pour mission d'accompagner le public Justice dans son parcours de retour à l'emploi. Ce partenariat a rapidement donné d'excellents résultats : 34 personnes hébergées ont bénéficié d'un accompagnement renforcé par J2C ; 15 d'entre elles ont pu accéder à un emploi ou entrer en formation professionnelle.
◗ Grâce à la mobilisation de l'équipe sociale dans l'application des politiques publiques du "Logement d'abord", 13 sorties positives ont été enregistrées en 2019 (accès au logement autonome de droit commun ou accès au logement accompagné, ou à une structure sociale/médico-sociale adaptée à leur situation).

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**15.890**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**46**

"J'AI ÉTÉ HÉBERGÉE ET ACCOMPAGNÉE...
dans le service ACT de l'Arapej 92 pendant deux ans et demi. J'ai eu la chance que mon compagnon puisse me rejoindre dans un appartement partagé pour me soutenir dans ma grossesse. Nous avons ainsi pu accueillir au mieux notre petite fille, née en septembre 2018 et désormais en pleine forme. Avant l'arrivée de ma fille, je cumulais deux emplois à plein temps. Mon compagnon était, lui, sans ressources. Notre référente sociale nous a aidés à régulariser sa situation administrative et il a rapidement trouvé un emploi. Nous avons quitté l'Arapej en octobre 2019 pour nous installer dans un appartement.
Nous avons beaucoup apprécié de pouvoir encore compter sur le soutien social et psychologique de l'équipe après notre départ. »
(Madame O, résidente ACT Arapej 92 de février 2017 à octobre 2019.)

L'ÉQUIPE :
12 salariés

SERVICE **ARAPEJ 93**

10 rue Aristide-Briand - 93600 Aulnay-sous-Bois

LES MISSIONS

L'établissement CASP-Arapej 93 accueille, héberge et accompagne 67 résidents au sein de son CHRS, de son service dédié aux jeunes, et de son service de placement à l'extérieur. Pour cela, les services sont dotés d'une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par un responsable de service, qui propose un accompagnement psycho-social global vers l'insertion sociale et professionnelle. Les personnes accueillies sont toutes hébergées en logement partagé situé dans l'une des communes avoisinantes des bureaux du service.

LES MISSIONS

L'établissement CASP-Arapej 93 accueille, héberge et accompagne 67 résidents au sein de son CHRS, de son service dédié aux jeunes, et de son service de placement à l'extérieur. Pour cela, les services sont dotés d'une équipe pluridisciplinaire, coordonnée par un responsable de service, qui propose un accompagnement psycho-social global vers l'insertion sociale et professionnelle. Les personnes accueillies sont toutes hébergées en logement partagé situé dans l'une des communes avoisinantes des bureaux du service.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• **CHRS** : hommes majeurs sortant de détention ou ayant un passé carcéral, dont la situation personnelle nécessite un hébergement et un accompagnement social global.
• **Service de PE (Placement extérieur)** : hommes majeurs exécutant un aménagement de peine sous la forme du placement à l'extérieur.
• **Service jeunes** : hommes et femmes de 18 à 30 ans, originaires du 93, en rupture d'hébergement et dont la situation personnelle nécessite un accompagnement social global.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Le nombre de personnes accueillies ayant une problématique d'addiction liée à la consommation d'alcool est estimé à 22 %.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**13.023**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**33**

Représentation théâtrale avec des personnes accompagnées par Arapej 93 et le collectif d'artistes Pandora.

L'ÉQUIPE :
7 salariés
1 stagiaire

SERVICE **ARAPEJ 94**

14 rue de l'Église - 94340 Joinville-le-Pont

LES MISSIONS

Les personnes admises au sein du CHRS CASP-Arapej 94 sont des hommes isolés majeurs. Certains ont connu une période de détention au cours de leur parcours de vie, se trouvant en situation de rupture d'hébergement et sollicitant un accompagnement. D'autres ont connu l'errance ou d'autres difficultés sociales ou matérielles (divorce, mésententes familiales,

migrations, etc.) justifiant le besoin d'hébergement et d'accompagnement social.
Les personnes sont admises dans ce CHRS diffus : un co-hébergement de 2-3 personnes est mis à leur disposition, en chambre individuelle, dans des appartements en ville. En parallèle, un accompagnement social est régulièrement effectué avec un travailleur social. Les résidents accueillis sont susceptibles de présenter des troubles psychiques et/ou addictifs. Certaines personnes sont accueillies dans le cadre d'une mesure d'aménagement de peine, sur ordonnance d'un Juge d'application des peines. Ces personnes (toujours écrouées) sont accueillies dans des studios individuels.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) ; en sursis avec mise à l'épreuve (SME) ; en aménagement de peine, sous la forme d'un placement à l'extérieur (PE) ; personnes en errance ; personnes suivies pour divers troubles (psychiques, psychiatriques), pour diverses addictions (jeux, alcool, drogue, etc.), public justice au sens large, dit "généraliste".

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- En 2019, durée moyenne de séjour des personnes accueillies : 13, 5 mois. / Durée moyenne des personnes sorties : 18 mois.
- 28% des personnes accueillies en 2019 présentent une addiction dont 46 % liée à la consommation d'alcool, 54% à la consommation de cannabis.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**16 579**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**42**

« DEPUIS MON ARRIVÉE AU CHRS... tout se passe bien. J'ai fait pleins de choses avec mon référent : il m'a aidé à faire mes démarches de recherche de travail et de formation, ma carte bancaire et ma carte vitale. Il m'a orienté vers les bons professionnels. J'étais dans un appartement collectif. Maintenant je suis hébergé dans un studio. J'espère être relogé bientôt. » *(Monsieur F.)*

L'ÉQUIPE :
5 salariés

RÉSIDENCES **SOCIALES**

27 rue René-Coty - 91330 Yerres

LES MISSIONS

La résidence sociale propose un logement temporaire pour des personnes qui ne peuvent pas accéder immédiatement à un logement classique par manque de ressources ou d'autonomie dans la vie quotidienne.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les résidences sociales accueillent des personnes isolées, des couples et des familles monoparentales, des ménages avec enfants. Depuis juin 2019, un diagnostic social de l'ensemble des ménages des résidences sociales a été effectué, permettant d'orienter plus efficacement vers l'accès au logement autonome les ménages qui y sont prêts. Par ailleurs, une partie des logements des résidences sociales est prioritairement dédiée aux ménages réfugiés avec accompagnement social dédié à leur insertion sociale et professionnelle en France.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 160 personnes accueillies dont 107 adultes et 53 enfants. / 49.300 nuitées.
- Les 4 résidences sociales se situent sur 4 communes de l'Essonne, soit 80 logements. Le propriétaire de l'ensemble du patrimoine "Résidences Sociales CASP Arapej" est l'organisme HLM "Les Résidences Yvelines Essonne".

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**RS Juvisy/Orge : 6.524** **RS Vigneux/Seine : 5.437** **RS St-Pierre-du-Perray : 7.837** **RS Yerres : 5.583**
NB DE PERSONNES LOGÉES	**Au 31/12/2019**	**RS Juvisy/Orge : 44** **RS Vigneux/Seine : 26** **RS St-Pierre-du-Perray : 60** **RS Yerres : 30**

PLACEMENT **EXTÉRIEUR**

Au sein des 4 CHRS de l'ex-Arapej (75, 91, 93 et 94) sont accueillies, accompagnées et hébergées des personnes dans le cadre de leur aménagement de peine sous la forme du placement à l'extérieur (PE).

LES MISSIONS

Préparation à la sortie (projet d'aménagement de peine), accompagnement psychosocial global et travail partenarial étroit avec les SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation).

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes âgés de plus de 18 ans dont le reliquat de peine leur permet l'octroi d'une mesure de placement à l'extérieur. Aucune restriction quant aux condamnations pour lesquelles ils sont incarcérés. Possibilité d'aménagement de peine en PE (Placement extérieur) *ab initio*.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Nombre de places de PE : 75 = 4 ; 91 = 3 ; 93 = 15 ; 94 = 3.
Dans les départements de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis, les structures ont accueilli des personnes au-delà du nombre de nuitées prévu par nos conventions initiales avec la DISP.

◗ - Durant l'année 2019, le CASP a initié un travail collaboratif avec la DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires) afin de définir ensemble des modalités de travail permettant le renforcement de l'accès aux mesures d'aménagement de peine. La réflexion a porté sur une mutualisation régionale avec la création d'un service régional dédié à l'accueil de PPSMJ (Personnes placées sous main de justice) au sein des structures du CASP Arapej.
- Ce projet a pour objectif de proposer aux différents acteurs concernés par les aménagements de peine (détenus, SPIP, Juge d'application des Peines, avocats…) : de mener une action davantage accessible, visible et lisible ; d'identifier un interlocuteur unique ; de générer des synergies d'occupation des places, en lien avec les attaches territoriales des personnes hébergées ; d'évaluer la pertinence des pratiques professionnelles et d'envisager leurs évolutions en faveur d'une prise en charge de qualité pour la réinsertion des personnes accueillies et de la lutte contre leur récidive.

PÔLE **ASILE**

Le pôle Asile propose un accompagnement aux demandeurs d'asile tout au long de leur parcours d'accès à la protection internationale par la France. Il regroupe les missions d'accueil, orientation et accompagnement des demandeurs d'asile primo-arrivants et assure l'hébergement et l'accompagnement de 700 demandeurs d'asile.

La Coordination d'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA) est une plateforme d'accueil des familles demandeuses d'asile primo-arrivantes à Paris pour les informer, les aider et les orienter dans leurs démarches de demande d'asile et d'ouverture de droits, ainsi qu'au niveau sanitaire et social. Elle tient également le rôle d'interface quant à l'hébergement hôtelier entre les familles et le Service Pôle Hébergement et Réservation Hôtelière (PHRH) du Samu social de Paris.

En 2019, la CAFDA a accompagné 23 500 demandeurs d'asile en famille, dans le cadre d'un marché public en cotraitance avec France Terre d'Asile et Coallia, pour la région Ile-de-France.

L'hébergement des demandeurs d'asile :

	Missions	**2019**
Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)	Hébergement de 110 personnes en demande d'asile. Public accueilli composé principalement de familles. L'accompagnement social global proposé s'étend tout au long de la procédure de demande de protection internationale, jusqu'à l'obtention d'une réponse définitive à la demande d'asile.	Adossement de 40 places HUDA pour demandeurs d'asile hommes isolés.
Service Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) AT-SA	225 places (dédiées majoritairement aux familles), les demandeurs d'asile sont en hébergement diffus partagés et bénéficient d'un accompagnement social global.	Depuis le 1er janvier 2019, le service AT-SA a obtenu le statut juridique d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA). Le public accueilli étant principalement des demandeurs d'asile en procédure Dublin, ce qui est une des spécificités de ce type de dispositif.
Service Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) Jardin du Monde	Fin 2018, l'Etat a décidé de transformer les places CHUM en HUDA ou CPH. Le CHUM Jardin du Monde dont la capacité initiale était de 45 places en collectif, a conservé cet hébergement collectif en y adossant un hébergement en diffus. Géographiquement implanté sur les départements parisiens (75) et des Hauts-de-Seine (92).	Déploiement de ce dispositif pour 240 places soit 140 places dans le 92 exclusivement destinées aux familles et 100 places dans le 75 dont 40 places dédiées pour personnes isolées. Auparavant attaché au Pôle Urgence et Solidarité, l'HUDA Jardin du Monde a intégré en juin 2019 le Pôle Asile en devenant un HUDA.
HUDA Hôtel "Le Paris 20"	Depuis 2016, le gérant de l'hôtel "Le Paris 20" a mis ses 86 places à la disposition du Samu Social de Paris pour y accueillir les personnes évacuées des campements parisiens. Ce dispositif atypique repose sur une collaboration entre l'hôtelier et le CASP permettant d'accueillir collectivement des familles en demande d'asile particulièrement vulnérables.	En 2019, ces places ont été transformées en places HUDA, les entrées sont gérées à présent par l'OFII. Le pôle a intégré ce nouveau dispositif à la fin de l'année 2019 à la demande de la DRIHL de Paris.

2019 : ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DE PLACES D'HÉBERGEMENT POUR DEMANDEURS D'ASILE

2019 aura été l'année de développement de plus de 350 nouvelles places d'hébergement pour demandeurs d'asile représentant aujourd'hui 700 places en collectif, comme en diffus. Toutes les places ont dû être captées dans un délai très court. Les équipes ont été largement mobilisées sur ce développement. L'enjeu du pôle asile à présent est de consolider ces standards d'accompagnement de qualité, penser un vadémécum dont l'objectif serait d'assurer une égalité entre les demandeurs d'asile pris en charge au sein de ces hébergements qu'ils soient en CADA ou en HUDA, d'adapter les prises en charge pour les familles et celles pour les isolés dont les besoins et attentes peuvent différer, travailler l'intégration dès le début de l'accueil dans l'hébergement quel que soit l'issue de la réponse à la demande de protection.

L'ÉQUIPE :
50 salariés
14 bénévoles
(90 h/mois)
1 stagiaire

SERVICE **CAFDA**

184 A rue du Faubourg-St-Denis - 75010 Paris

LES MISSIONS

Depuis 2010, la CAFDA accueille, accompagne et oriente des familles déposant une première demande d'asile sur le territoire parisien. Elles proposent un accompagnement administratif, juridique et social et d'une orientation vers un hébergement en hôtel ou dans le dispositif national d'accueil (DNA). Un pôle santé installé au sein de la plate-forme informe sur l'accès aux soins et propose un suivi médico-social renforcé pour les familles particulièrement vulnérables et un accès gratuit aux médicaments nécessaires à leurs pathologies.

LE PUBLIC ACCUEILLI

- Le **Pôle médical** : 3 personnes sur 4 sont des femmes / 7 sur 10 ont entre 26-59 ans.
- La **CAFDA** accompagne les familles déposant une demande sur Paris.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ **Pôle médical** : 302 familles reçues et 1.007 consultations dont :
- 41 enfants de moins de 5 ans / 60 enfants de plus de 5 ans / 906 adultes.
- 234 consultations de femmes victimes d'excision (70 femmes).
- 198 consultations de personnes victimes de torture (dont 51 femmes).

CAFDA :
- File active au 31 décembre 2019 : 23.425 personnes.
- Nombre total de personnes orientées vers le DNA : 4.888.
- Nombre de nouveaux domiciliés en 2019 : 6.098 personnes.

◗ L'année 2019 a connu de nombreuses modifications de la procédure d'asile en France suite à l'application de la loi Asile et immigration de septembre 2018. Pour accompagner au mieux les familles demandeuses d'asile, la CAFDA a développé de nouvelles modalités d'accueil en renforçant l'identification et le suivi des familles vulnérables, ainsi qu'en créant de nouveaux ateliers d'information collectives (procédure Dublin, préparation à l'entretien OFPRA, accueil et fonctionnement de la CAFDA). La transformation de la carte ADA en carte de paiement et non plus de retrait, la fermeture des permanences d'accueil sur rendez-vous de l'OFII, ainsi que la dématérialisation du renouvellement de l'attestation de demandeur d'asile, ont considérablement compliqué la situation des demandeurs d'asile et accentué le besoin d'information et d'accompagnement.
L'année 2019 a également connu une baisse importante de l'accès à l'hébergement d'urgence des familles et plus de 700 personnes se sont retrouvées sans solution et à la rue cet hiver. En effet, si dans l'été cette situation d'urgence concernait 60 familles, ce chiffre est monté à plus de 250 au dernier trimestre 2019, compliquant les missions de leur accompagnement, alors que les besoins essentiels et primaires n'étaient pas pourvus.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	CAFDA : 23.425 PÔLE MÉDICAL : 391
	Au 31/12/2019	CAFDA : 10.187 PÔLE MÉDICAL : 391

CLAUDIA A QUITTÉ LE CONGO DÉBUT 2018

pour arriver en France au cours de l'été 2019...
"En août j'ai fait une demande d'asile et j'ai été dirigée vers la CAFDA, mais je n'ai pas pu avoir d'hébergement. Ils m'ont dit qu'il y avait de l'attente, que je recevrai un sms quand il y aurait une chambre de libre. À chaque rendez-vous, pour l'asile et avec la psychologue, je demandais, mais toujours rien. J'étais enceinte de 7 mois. Je ne connaissais pas la ville et je ne savais pas où aller. J'ai trouvé une église où le prêtre nous laissait dormir sur le sol. Puis il m'a demandé de trouver un autre endroit. Il avait peur que j'accouche dans l'église et que ça lui cause des problèmes. Mais je n'avais aucun endroit où aller. Puis la CAFDA m'a mise en relation avec des associations et un accueil de jour. J'étais moins fatiguée, je pouvais arrêter de marcher toute la journée et j'étais au chaud. Finalement, j'ai reçu un sms et j'ai eu un hôtel pour 3 jours, mais il était très loin dans le 77 et c'était difficile pour les rendez-vous médicaux à Paris. Je n'avais pas encore la CMU ni la carte de transport. Quand l'hôtel s'est arrêté, j'ai attendu le sms jusqu'au soir pour savoir si j'étais prolongée, mais non.

Il faisait nuit, je suis retournée à l'église. Quand j'ai reçu un deuxième sms, j'étais en rendez-vous et je suis sortie trop tard et je ne savais pas comment aller dans cette ville. J'y suis tout de même allée le lendemain, mais on m'a dit que ce n'était que pour une nuit.
Enfin, la CAFDA m'a appelée pour me dire que j'allais partir en CADA. J'étais très heureuse mais je n'ai pas pu honorer mon rendez-vous, car j'ai été hospitalisée deux semaines. J'avais peur de perdre ma place mais ils l'ont gardée et maintenant je suis au CADA. Ça va beaucoup mieux... »

Aire de jeux dans le hall d'accueil installée et financée par Telephonica par l'intermédiaire de l'association Benenova Pro.

L'ÉQUIPE :
8 salariés
26 bénévoles
(760 h)

SERVICE **CADA-HUDA RIVOLI**

9 rue de Rivoli - 75010 Paris

LES MISSIONS

Les **Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)** sont une catégorie particulière d'établissements sociaux et médico-sociaux mentionnées au L.312-1I du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Ils sont spécialisés dans l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile au sein du dispositif national d'accueil, géré par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Les **Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)** ont pour vocation première l'hébergement des demandeurs d'asile en procédure Dublin. Ils appartiennent depuis peu au dispositif national d'accueil géré par l'OFII.

Ce dernier est en charge des affectations dans le dispositif. Les arrêtés du 19 juin 2019 ont modifié le cahier des charges des CADA et initié un cahier des charges pour les HUDA. Dans

une volonté d'uniformisation du législateur, les missions, bien qu'approfondies pour les CADA, sont synthétiquement pour ces deux dispositifs : l'accueil, l'hébergement, la domiciliation des demandeurs d'asile, l'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques, l'accompagnement sanitaire et social, le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif et l'accompagnement à la sortie du dispositif, notamment vers le logement.

La prise en charge est fixée à la durée d'instruction de la demande d'asile et pour les personnes en procédure Dublin jusqu'au transfert effectif vers le pays responsable de la demande d'asile ou jusqu'à la fuite du demandeurs d'asile.

Certaines missions restent exclusives aux CADA telles que :
L'évaluation de la vulnérabilité et la mise en relation avec les organismes spécialisés dans les psychotraumatismes ; le développement de partenariats sanitaires et sociaux, ainsi que de partenariats favorisant l'autonomie et l'intégration des personnes accueillies.
Par ailleurs, ces dispositifs restent soumis aux obligations de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• **En CADA (110 places)** : Familles demandeuses d'asile exclusivement, admises au séjour, ayant accepté les conditions matérielles de prise en charge proposées par l'OFII, au niveau du Guichet Unique Demandeur d'Asile (GUDA) à la Préfecture. Bien que souvent en situation de vulnérabilité, ce public est autonome dans la gestion de la vie quotidienne, avec des ressources et des potentialités.

• **En HUDA (40 places)** : Hommes isolés, orientés par les CAES, issus majoritairement des campements parisiens. En procédure Dublin en attente de la détermination de l'Etat membre ou ayant été requalifiée en procédure normale ou accélérée pour solliciter une demande de protection internationale. Ils bénéficient des conditions matérielles de prise en charge proposées par l'OFII). Ce public peut présenter des pathologies physiques et psychiques importantes, et des addictions renforcées par le trajet migratoire, l'accueil en France et l'incertitude liée à la procédure Dublin vécue de façon anxiogène.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

FIN 2018, DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJET, LE CASP A OBTENU L'AUTORISATION DE CRÉER 40 PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA), DÉDIÉES À UN PUBLIC D'HOMMES ISOLÉS

Avec les partenaires Indigo, Initiative & changement, Gynécologues sans frontières, Kabubu Sport, Eat & Meet, LTF, S-Three, avec le chargé d'intégration du centre, nous avons porté les projets suivants :

• Des **ateliers de cuisine intégrative**, dans des cuisines professionnelles, élaboration d'une recette suivie d'un repas partagé entre des personnes accueillies et des Parisiens. Les courses et la recette était sous l'égide d'une personne accueillie différente à chaque fois qui souhaitait partager sa tradition, sa culture.

• Des **sorties socioculturelles** au musée du Louvre pour visiter les différents départements avec un médiateur interculturel. Un projet similaire a été effectué au château de Versailles avec pique-nique dans les jardins.

• Des **ateliers sur la santé de la femme**, animés par les bénévoles de Gynécologie Sans Frontières, construits à partir des attentes et besoins des femmes accueillies dans les dispositifs CADA et HUDA ATSA. Deux professionnels, la chargée d'intégration de l'ATSA et une référente sociale du CADA, ont organisé ces ateliers mensuels ou plus fréquents selon la demande. Cet espace de paroles préservé était animé uniquement par les bénévoles, les deux professionnels des dispositifs venant en fin d'atelier pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter. Des amitiés se sont créées entre les femmes des deux services. De cet atelier est née l'initiative d'organiser une fête dans la

salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement pour la Journée internationale des droits de la femme. Un film a été réalisé sur cette journée. D'autres idées ont émané de ces ateliers, les participantes ont émis le souhait d'élaborer un atelier autour des droits des femmes, action qui sera menée en 2020.

• L'**intégration par le sport**, en permettant aux bénéficiaires d'accéder gratuitement au disciplines sportives et de bénéficier de l'équipement.

- **Tissage de lien social et apprentissage du français en situation**, suite à la réponse à un questionnaire recensant les centres d'intérêt, mise en relation d'un bénévole et d'une personne accueillie pour apprendre à se connaître à travers leurs intérêts communs au cours d'un cycle de 3 mois et d'une sortie tous les 15 jours.

• Des **manifestations festives ponctuelles**, comme la sortie au cirque ou les ateliers peinture.

L'intégration professionnelle : le CADA-HUDA a construit, en partenariat avec l'association LTF, les **Ateliers d'Intégration Professionnelle**.

Trois créneaux horaires hebdomadaires ont été ouverts au public accueilli. Ces ateliers ont pour objectif de faciliter la compréhension des codes professionnels et sociaux. L'apprentissage de la langue française reste la base de ce programme.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**CADA : 36.788** **HUDA : 9.900**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**CADA : 110** **HUDA : 38**

GHASSAN KADHIM, IRAKIEN, MÉDECIN COMME SON ÉPOUSE DANS SON PAYS...

"Je me permets de vous écrire pour montrer mon témoignage concernant mon première semaine de travail.
Tout s'est passé rapidement, j'ai commencé mon travail le lundi (mon épouse aussi), j'avais une formation pour pouvoir maîtriser le logiciel assez rapide et participer aux soins dans le centre pénitentiaire de sud francilien notamment, il y a des cas suspectés d'avoir COVID19. À cause de la crise sanitaire et la pénurie de médecins disponibles dans le centre hospitalier à Melun, ils m'ont prévenu que je devrais aussi travailler là-bas et j'y suis allé, j'étais heureux pour aider à soulager la souffrance de patients. Cependant je suis inquiet aux mes enfants car ma femme et moi les deux travaillons donc chaque jour nous sommes obligés à les amener au garderie.... Je suis un peu déçu parce que j'ai remarqué que il y a une grave pénurie de matériel médical (des masques par exemple). J'étais triste le jeudi car une personne agée est décédée des suites de coronavirus à l'hôpital de Melun où il y avais 34 patients positifs de COVID19... toutes les équipes médicales sont sur le front, pour lutter contre l'épidémie mais nous nous mettons actuellement en ordre de bataille et la situation en France évolue très vite et les capacités hospitalier vont bientôt être débordées. En fait, tous les lits de service de réanimation sont occupés par des patients (34 lits)... Finalement, je pense que le message du confinement doit être mieux respecté... plus les gens respecteront les mesures , moins la crise sera longue et grave. Il faudrait un confinement vraiment strict. C'est un témoignage pour seulement une semaine, c'était dur notamment, avec 3 enfant que nous devons leurs faire le devoir et les apprendre quotidiennement les lors notre retour de travail mais j'aime mon métier et c'est absolument mille fois mieux d'avoir un travail en France et aider les gens que rester sans activité. Je vous souhaite toute la santé. Restez chez vous."

L'ÉQUIPE :
11 salariés

SERVICE **HUDA - AT-SA**

184 A rue du Faubourg-St-Denis - 75010 Paris

LES MISSIONS

Accueillir, héberger et accompagner les personnes demandeuses d'asile orientées par l'OFII de Paris. En plus de l'hébergement, un accompagnement juridique et social est proposé dans le but d'aider, de conseiller les personnes accueillies dans leurs démarches administratives. L'objectif principal est de faciliter l'insertion et l'autonomisation des hébergés. La capacité d'accueil du dispositif est de 225 personnes.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes demandeuses d'asile. La majorité sont des familles (couples avec enfants ou familles monoparentales). Quelques places sont réservées pour des personnes isolées.
Personnes majoritairement originaires d'Afrique (Afrique de l'Est et subsaharienne) et d'Asie (Afghanistan, Bangladesh...).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Le 1er janvier 2019, le dispositif a évolué, passant d'un ATSA à un HUDA. Ce changement a impacté le mode de fonctionnement du service, compte tenu du changement du public accueilli. L'ATSA accueillait une majorité de personnes en procédure normale ou accélérée. En passant sur un dispositif HUDA les personnes orientées sont prioritairement en procédure Dublin : leur prise en charge et leurs besoins sont différents et cela nécessite donc un ajustement des procédures d'accompagnement et de prise en charge.
De ce fait, un travail de réflexion a été amorcé avec l'ensemble de l'équipe pour élaborer le projet de service et réfléchir sur les pratiques.
◗ Un projet artistique et pédagogique autour de la photographie a été organisé en collaboration avec 2 autres services du CASP (CHRS Le Colibri, CHU L'Escale).
L'objectif étant de rompre l'isolement des personnes accompagnées et de leur faire découvrir une nouvelle pratique artistique au cœur de Paris. Ce projet inter-services a permis aux participants – la plupart en rupture de lien social et tous en situation de précarité – de s'accomplir personnellement et de créer des liens d'amitié et de solidarité. Il a également permis à des publics hébergés aux statuts et parcours de vie différents (demandeurs d'asile venant d'arriver en France, personnes en situation de précarité bien ancrées dans la vie du pays) d'organiser une rencontre inédite pour des échanges constructifs. Des déambulations organisées

dans Paris leur ont permis de visiter autrement la ville où ils résident et de prendre des photos. À travers également des photos de leur quotidien, des portraits et des choses importantes à leurs yeux, certains ont pu dévoiler un pan de leur vie. Ce projet, qui s'est déroulé de mai à septembre, a été clôturé en septembre 2019 par un vernissage animé par les participants.

NB DE JOURNÉES	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	365	NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	Au 31/12/2019	332

MONSIEUR T, âgé de 28 ans, est de nationalité ivoirienne. Il est arrivé en France en 2019 avec sa femme et ses deux filles après un long séjour en Italie. Ils étaient en procédure Dublin à leur arrivée mais sont maintenant en procédure normale.

« Lorsque nous sommes arrivés à l'AT-SA nous avons eu un accueil très positif. Nous étions en procédure Dublin, c'était compliqué pour nous mais nous avons pu bénéficier d'un très bon accompagnement juridique et social jusqu'à la normalisation. L'appartement que nous occupons est grand, nous sommes en plein centre de Saint-Denis et nous y avons nos repères : l'école de notre fille à côté, le marché en bas de l'appartement. On s'est très bien adaptés à notre environnement. La demande d'asile est ennuyeuse, je regrette qu'on ne puisse pas travailler légalement même si on ne gagne pas beaucoup d'argent. Ce qui me manque en fait c'est d'apprendre, de travailler et de pouvoir faire des formations qui pourront me servir plus tard. Peut-être que l'AT-SA pourrait nous préparer à cette insertion professionnelle pendant notre temps d'attente, pour ne pas perdre de temps si on a nos papiers.

En fait, en France par rapport à l'Italie c'est le jour et la nuit. Ici à Paris nous nous sentons bien intégrés et les mentalités sont ouvertes. Quand j'échange avec des demandeurs d'asile je me pose la question de savoir pourquoi tous les demandeurs d'asile n'ont pas la même possibilité d'accompagnement que nous, certains ne sont pas accompagnés et aidés par un service comme l'AT-SA, et ça doit être un calvaire pour eux. »

À l'occasion de la Journée de la femme, une fête organisée par le CADA et l'AT-SA dans la salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement.

L'ÉQUIPE :
8 salariés

SERVICE **HUDA 75**

70-76 rue Brillat-Savarin - 75013 Paris

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- En 2019, 84 personnes ont été accueillies à l'HUDA 75 et 10 sorties du dispositif ont été réalisées.
- 12 familles avec enfants et 45 personnes isolées ont été hébergées à l'HUDA 75 en 2019 pour une durée moyenne de séjour de 159 jours.

FOCUS SUR L'ANIMATION

L'HUDA 75 dispose d'une animatrice socio-éducative et d'une apprentie animatrice socio-culturelle. En contact avec l'équipe d'animation de l'HUDA 92 (une éducatrice spécialisée et une auxiliaire socio-éducative), elles ont mené ensemble plusieurs activités au cours du dernier trimestre 2019.
En octobre, un vestiaire collectif à l'attention des femmes et des enfants hébergés dans le 75 et dans le 92 a été organisé. Durant la période des vacances de la Toussaint ont eu lieu des activités manuelles à destination des enfants sur le thème d'Halloween. De leur côté, les mères ont fait des ateliers culinaires avec des produits de saison. Un autre atelier autour de l'esthétique avec la confection de produits de bien-être BIO a été mis en place. Enfin, les familles sont allé visiter le parc de France Miniature et ont pu découvrir l'ensemble des monuments français reproduits en miniature.
À Noël, un repas a rassemblé l'ensemble des hébergés de l'HUDA-Jardin du Monde. Ce repas se composait de plats traditionnels confectionnés par les hébergés eux-mêmes. Et des cadeaux attendaient petits et grands. Les hébergés ont fini l'année en se rendant à la fête foraine Porte de la Villette.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**13.336**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**75**

MADAME K, 22 ANS, originaire du Mali et mariée à Monsieur C, est enceinte de son deuxième enfant. La famille réside au sein de l'HUDA-Jardin du Monde dans un des appartements diffus rattaché à l'HUDA 75. Madame K a pu exprimer qu'elle se sentait bien dans l'appartement qu'elle partage avec une autre famille, malgré certaines difficultés de communication avec ces derniers, dues à la barrière de la langue.
Elle a constaté beaucoup d'améliorations depuis son arrivée à l'HUDA et insisté sur le fait qu'ils se sentaient vraiment « très bien ici » et rassurés : « Tout va bien maintenant. »
Elle rapporte également qu'ils ont bénéficié de plusieurs ateliers et de sorties comme le vestiaire collectif et la Fête Foraine à la Porte de la Villette. Elle a beaucoup apprécié ces activités mais elle aimerait que nous puissions réaliser d'autres ateliers de type couture ou des sorties au parc pour son fils.
Quand on lui demande si elle a des envies ou des pistes d'améliorations pour le service, elle répond que « tout est bien fait », qu'elle bénéficie d'un bon suivi dans ses démarches. Madame a tenu à remercier l'équipe pour le travail effectué.

L'ÉQUIPE :
12 salariés
1 bénévole
(48 h)

SERVICE **HUDA 92 "JARDIN DU MONDE"**

9 rue Ravon - 92340 Bourg-la-Reine

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Au cours de l'année 2019, l'HUDA 92 a accueilli 136 personnes soit 46 familles. Une grande majorité d'entre elles sont des familles monoparentales : 18 familles sont composées d'un adulte et un enfant, 14 familles d'un adulte et de deux enfants, 4 familles d'un adulte et de trois enfants, une famille d'un adulte et de quatre enfants et une dernière famille d'un adulte et de six enfants. Des couples avec enfants ont aussi été hébergés en 2019, dont 3 familles de deux adultes et un enfant, 4 familles de deux adultes et deux enfants et une famille de deux adultes et trois enfants.
- Les familles ont résidé à l'HUDA 92 en moyenne 146 jours.

FOCUS SUR L'ANIMATION

L'HUDA 92 dispose d'une éducatrice spécialisée en binôme avec une auxiliaire socio-éducative. Ainsi, avec l'aide de l'animatrice socio-éducative et de l'apprentie animatrice socio-culturelle de l'HUDA 75, elles ont mené ensemble plusieurs activités sur le dernier trimestre 2019 *(voir "Focus... en page 3)*.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**21.261**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**108**

A l'occasion de la Journée des femmes, un après-midi "bien-être" pour les femmes yezidis et d'Afrique subsaharienne de Jardin du Monde avec l'Atelier Lior.

MADAME S, 26 ANS, originaire de Mauritanie, est arrivée au collectif de l'HUDA 92 en janvier 2019. Elle était alors enceinte d'une petite fille. Elle se sent assez bien au sein du collectif, et même si elle éprouve parfois du stress ou de la tristesse à cause de l'absence de ses proches, il lui arrive de connaître des moments de joie. Elle a fait part d'un problème d'insonorisation dû à l'emplacement de sa chambre qui gêne leur sommeil. Depuis son arrivée, Madame S a participé à de nombreuses activités proposées par l'équipe : activités culinaires, préparation de la fête de Noël. Elle a beaucoup insisté sur cette fête qu'elle a appréciée car, avec d'autres résidentes, elles ont cuisiné un plat traditionnel qu'elles étaient fières de partager avec les autres résidents. Elle a découvert avec sa petite fille et d'autres femmes et leurs enfants, également hébergés par l'HUDA-Jardin du Monde, la fête foraine de la Porte de la Villette.

Quand on demande à Madame S si elle aurait des propositions ou des pistes d'améliorations pour la suite de son séjour à l'HUDA 92, elle répond que « tout lui convient hormis le problème d'insonorisation ».

PÔLE **DROIT & JUSTICE**

La mission du pôle Droit & Justice est de favoriser l'accès au droit pour tous et de permettre aux personnes de rester acteurs de leurs parcours :

Il apporte des réponses aux questions d'ordre juridique, administratif ou social des personnes détenues, des personnes placées sous main de justice ou de leurs familles, grâce aux équipes de juristes des Points d'Accès au Droit pénitentiaires (PAD) ou de la plate-forme de téléphonie nationale Numéro vert Arapej ;

Il coordonne et en assure des permanences juridiques pour les personnes démunies face à la complexité de leurs situations administratives ou sociales, dans les Points d'Accès au Droit des 15e et 19e arrondissements de Paris.

ANNÉE 2019 : DES ACTIONS CONFORTÉES ET RECONNUES

- Marché public des PAD Ville : la proposition du CASP a été retenue ;

- PAD Pénitentiaires : maintien de l'ensemble des missions, renfort sur la mission à Nanterre ;

- Numéro vert Arapej : un soutien renforcé par les DISP des différentes régions de France, par des rencontres et un soutien financier au Numéro vert Arapej.

L'équipe du service Numéro vert Arapej.

L'ÉQUIPE :
3 salariés
31 bénévoles
(1.588 h)
10 stagiaires

SERVICE **NUMÉRO VERT ARAPEJ**

88 rue Robespierre - 93100 Montreuil

LES MISSIONS

Le Numéro vert Arapej est un service de renseignement juridique et social à destination des personnes placées sous main de justice, détenues ou suivies en milieu ouvert, et leurs proches. Ses missions d'écoute, d'information et d'orientation permettent de faciliter l'accès au droit, de rendre effectif les recours et d'éviter les renoncements.

LE PUBLIC ACCUEILLI

84 % des appels traités proviennent des personnes incarcérées dans l'un des 180 établissements pénitentiaires de métropole et d'Outre-mer. Parmi les appelants détenus, 98% sont des hommes. À l'inverse, les appelants sur la ligne extérieure sont majoritairement des femmes (67%), souvent la conjointe ou un parent proche de la personne détenue. Les personnes placées sous main de justice suivies en milieu ouvert, les sortants de prison, ainsi que les professionnels accompagnant ces publics peuvent également joindre le service sur la ligne extérieure.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 65% des questions posées portent sur la situation pénale et la vie en détention de la personne détenue, notamment sur la procédure avant condamnation définitive, les transferts, les permissions de sortir et les aménagements de peine.
- Seulement 9% des appels traitent de la question de la réinsertion (emploi, formation, hébergement/logement).

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES — **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** — **6.608 (Contre 9.145 en 2018 : ce qui s'explique par le changement d'opérateur téléphonique intervenu dans les établissements pénitentiaires en cours d'année.)**

UN HOMME INCARCÉRÉ... à la maison d'arrêt de Draguignan a appelé le Numéro vert Arapej afin d'obtenir des informations sur les dispositifs existants qui pourraient lui permettre de voir ses enfants, lesquels résident à Lille.
Le renseignement et l'orientation qui lui ont été donnés par une bénévole du service ont été bénéfiques, puisque quelques mois plus tard, la personne détenue a recontacté notre service pour nous indiquer que les démarches qu'il avait entreprises sur nos conseils avaient abouti : il a pu bénéficier de parloir avec ses enfants, et nous en remerciait grandement.

L'ÉQUIPE :
2 salariés

SERVICE **PAD PÉNITENTIAIRE 77**

Centres pénitentiaires du Sud francilien, de Meaux-Chauconin et centre de détention de Melun

LES MISSIONS

L'objectif principal des Points d'Accès au Droit pénitentiaires est de permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD est compétent dans l'ensemble des domaines du droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues – hommes et femmes – majeures.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Les PAD pénitentiaires de Seine-et-Marne ont réalisé 5.522 actions au cours de l'année 2019. Celles-ci peuvent être des informations juridiques, du suivi de dossier ou encore des démarches auprès des administrations. La majorité des actions du PAD sont réalisées dans le domaine du droit des étrangers (35.40%) ainsi qu'en droit de la famille (9.75%) et dans le domaine de l'État civil (8%). Le PAD est également un moyen d'accéder à un avocat afin d'être représenté dans tous types de procédures judiciaires ou administratives. Cette partie de son travail correspond à près de 9% de son activité.
- Le travail réalisé par les PAD pénitentiaires lors de l'organisation des élections européennes en détention a permis d'informer plus de 135 personnes détenues sur les enjeux de cette élection et les modalités de vote en détention. Suite à ces informations juridiques, les PAD ont accompagné 84 personnes dans leurs démarches d'inscription sur les listes électorales, afin de leur permettre, pour la première fois, d'exercer leur droit de vote en détention.

Le PAD travaille également en partenariat avec la préfecture de Seine-et-Marne afin de permettre aux personnes étrangères de renouveler leur titre de séjour au cours de leur détention et favoriser ainsi leur projet à leur sortie. Ce travail de collaboration, via un protocole, a également permis de procéder à l'enregistrement des demandes d'asile des personnes détenues.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	4.268

LA JURISTE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT...
a créé, en collaboration avec le SPIP du centre pénitentiaire du sud francilien, un groupe de préparation à la sortie (GPS).
Ce groupe réunit des personnes détenues dont la date de sortie approche afin de les informer sur l'ensemble des droits et des démarches qu'ils auront à réaliser à leur sortie de détention. Une session de GPS est constituée de 6 séances, axées sur le droit à la santé, l'accès au droit, l'accès à l'emploi et l'impact du casier judiciaire, l'accès à la culture et aux loisirs et le suivi qu'ils peuvent avoir en milieu ouvert.
Ces séances sont animées par le PAD, l'assistante sociale, Pôle emploi, le SPIP et le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). En 2019, trois sessions ont été organisées auxquelles 30 personnes détenues ont pu participer.

L'ÉQUIPE :
3 salariés
1 stagiaire

SERVICE **PAD PÉNITENTIAIRE 91**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

LES MISSIONS

L'objectif principal du Point d'Accès au Droit pénitentiaire est de permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD est compétent dans l'ensemble des domaines de droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues – majeures et mineures, hommes et femmes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Le PAD de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a été saisi plus de 6.000 fois et a réalisé 10.239 actions. Ces actions sont majoritairement des informations juridiques à destination des personnes détenues (26%) et des rédactions de courrier (18%). Elles peuvent également prendre la forme de démarches téléphoniques et électroniques, de rédaction de modèle de lettre, de constitution de dossier administratif, etc. Ces actions sont principalement réalisées dans le domaine du droit au séjour des personnes étrangères (47.73%), de l'aide juridictionnelle (10.38%) et dans celui de la filiation et reconnaissance d'enfant (7.4%). Néanmoins, le PAD réalise des actions concernant l'ensemble des droits des personnes détenues, à l'exception de leur situation pénale et pénitentiaire, dans des domaines de droit extrêmement variés tels que le droit de la famille pour des actions relatives au mariage, au divorce, à l'autorité parentale, aux pensions et obligations alimentaires, etc. Mais aussi le droit de la consommation relatif aux contrats des personnes détenues avec leur banque, leur assurance, leur crédit à la consommation, etc.
Le PAD a également réalisé plus de 84 informations collectives auxquelles 936 personnes détenues ont assisté afin d'avoir des informations sur l'ensemble de leurs droits en détention.

◗ **Une action renforcée à destination du public mineur** : Le PAD de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a renouvelé son partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) afin de mettre en place des informations juridiques, collectives et individuelles à destination des mineurs incarcérés. Les informations collectives prennent la forme d'ateliers sur plusieurs séances autour des thématiques du droit, de la procédure pénale et du droit des mineurs non accompagnés – public fortement représenté au sein du quartier mineur.
Au cours de l'année, 14 ateliers ont été mis en place, dont un au sein de la Maison d'arrêt des Femmes. Une prise en charge individuelle peut également être mise en place afin d'informer les mineurs sur les démarches administratives et juridiques à réaliser, notamment lors de leur passage à leur majorité.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES 〉 **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** 〉 **6.434**

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES... de mai 2019, un festival alliant concerts et conférences débats autour de différentes thématiques en lien avec l'Union européenne a été organisé dans les six bâtiments de la maison d'arrêt par le Pôle Culture du SPIP en partenariat avec "Lire C'est Vivre" et le Point d'Accès au Droit. À cette occasion le PAD a organisé une conférence-débat sur le thème de « La montée des populismes en Europe » avec l'intervention de Tilman Turpin, politologue et directeur du Campus Euro-Américain de Sciences Po Paris à Reims, ainsi qu'une conférence-débat sur « La politique migratoire de l'UE » avec les interventions de l'association civile et européenne de recherche et sauvetage en haute mer, SOS Méditerranée et des juristes du Point d'Accès au Droit.

L'ÉQUIPE :
1 salarié

SERVICE **PAD PÉNITENTIAIRE 92**

Centre pénitentiaire de Nanterre

LES MISSIONS

L'objectif principal du Point d'Accès au Droit pénitentiaire est de permettre aux personnes incarcérées d'accéder au droit commun en leur fournissant des informations juridiques, en les accompagnant dans leurs démarches administratives et juridiques ou en les orientant vers les organismes compétents. Le PAD est compétent dans l'ensemble des domaines de droit (droit des étrangers, droit de la famille, droit fiscal, droit civil, etc.) à l'exception du droit pénal et du droit pénitentiaire.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues – mineures et majeures, hommes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Le PAD du centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine a réalisé 3.000 actions. Ces actions sont majoritairement des informations juridiques à destination des personnes détenues (34.13%) et du suivi de dossier (20.43%), mais elles peuvent également prendre la forme de démarches téléphoniques et électroniques, de rédaction de modèle de lettre, de constitution de dossier administratif, etc.
Ces actions sont principalement réalisées dans les domaines de l'aide juridictionnelle (15.9%), le droit au séjour des personnes étrangères (11.11%), les mesures administratives d'éloignement des personnes étrangères (7.6%), l'accès à la carte nationale d'identité (6.7%) et l'accès à la procédure de reconnaissance d'enfant (6.1%).
- Le Point d'Accès au Droit réalise également des informations collectives à destination des personnes détenues, au sein du quartier arrivant du centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine. Ces informations collectives ont pour objectifs d'informer les personnes détenues sur les compétences du PAD et ses modalités de saisines, et de sensibiliser sur les démarches administratives à effectuer suite à leur incarcération (droit de la consommation, démarches relatives à un bail locatif, à un contrat de travail, etc.).
En 2019, le PAD a réalisé 41 informations collectives auxquelles 190 personnes ont assisté.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** › **1.684**

LE 28 JUILLET 2019, a été publiée une circulaire concernant la délivrance de la carte nationale d'identité aux personnes détenues. Elle leur permet l'accès à cette procédure, quel que soit leur régime de détention.
En effet, auparavant seules les personnes condamnées et éligibles à une permission de sortie pouvaient réaliser cette démarche. Cette circulaire, prévoyant la signature d'un protocole entre la Préfecture et un établissement pénitentiaire, permet également aux personnes prévenues de réaliser l'ensemble de cette démarche en détention.
Cette avancée juridique a été travaillée avec le centre pénitentiaire de Nanterre tout au long du second semestre 2019 et entre en application début 2020.

L'ÉQUIPE :
1 salarié

SERVICE **RÉFÉRENTE DROITS SOCIAUX (RDS)**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

LES MISSIONS

La référente Droit sociaux au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est en charge de la constitution des dossiers de carte nationale d'identité (CNI) des personnes détenues. En pratique, il s'agit d'accompagner la personne détenue pour remplir sa demande et rassembler l'ensemble des justificatifs nécessaires (acte de naissance, photos, timbres fiscaux, domiciliation). Lorsque le dossier est complet la RDS se charge d'organiser les entretiens en détention avec la Préfecture de l'Essonne, de réceptionner les CNI et de transmettre l'original à la fouille afin que la personne détenue puisse la récupérer à sa sortie.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues – mineures et majeures, hommes et femmes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ En 2019, la RDS a reçu 488 signalements et a réalisé 495 entretiens avec les personnes détenues afin de constituer leur dossier de carte nationale d'identité. Ce travail a permis de déposer 110 dossiers complets auprès de la Préfecture de l'Essonne qui a pu délivrer 82 cartes nationales d'identité (6 supplémentaires étaient en cours de fabrication au 31 décembre 2019). Grâce à une collaboration renforcée entre la référente droits sociaux, la préfecture de l'Essonne et l'administration pénitentiaire, le nombre de cartes nationales d'identité délivrées a plus que doublé par rapport à 2018.
La RDS a également clôturé 471 dossiers, entamés en 2018 et/ou 2019, en raison du transfert des personnes détenues dans un autre établissement, de leur libération ou de l'abandon des démarches.

◗ Les personnes détenues ne disposant pas des ressources financières nécessaires pour effectuer leur demande de carte nationale d'identité (coût des photos en détention et achat du timbre fiscal) sont considérées comme « indigentes » par l'administration pénitentiaire qui prend alors en charge le coût de la procédure. Cette aide financière a été octroyée à 53 personnes au cours de l'année.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES 〉 **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** 〉 **959 dont 488 nouveaux signalements**

L'ANNÉE 2019... a permis de reprendre les permanences d'information juridique à destination des familles. Cette permanence, qui se déroule un mercredi sur deux au sein de l'accueil famille de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, permet d'informer les proches des personnes détenues de la procédure de CNI en détention. Elle permet également de récupérer des documents pour constituer l'ensemble du dossier de CNI et de créer un lien avec les familles. La référente droits sociaux a constaté que cette permanence lui permettait également d'informer sur le fonctionnement du Numéro vert Arapej et sur celui du Point d'Accès au Droit.

L'ÉQUIPE :
1 salarié

SERVICE **RÉFÉRENT HÉBERGEMENT-LOGEMENT (RHL)**

Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

LES MISSIONS

La référente hébergement/logement de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a pour rôle d'enregistrer les demandes d'hébergement des personnes détenues, via le logiciel Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), afin qu'ils puissent trouver une solution d'hébergement à leur sortie de détention. La RHL a également pour objectifs de diversifier le partenariat avec les structures d'hébergement/logement et de diffuser l'ensemble de ses informations au sein du SPIP. Ces partenariats permettent également de travailler en commun sur les demandes de placement électronique de certaines personnes détenues, dans le cadre de leur aménagement de peine.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes détenues – majeures et mineures, hommes principalement.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- En 2019, la RHL a réalisé 146 signalements auprès du SIAO et 15 ont abouti à une place d'hébergement, dont 2 places d'urgence "Jeunes". De plus, 6 personnes ont obtenu une place d'hébergement SIAO environ un mois après leur sortie de détention, ce qui souligne l'importance du lien dedans-dehors dans la préparation de sortie des personnes détenues. Le partenariat mis en place par la RHL du CASP avec le CHRS L'Ilot-Chemin Vert permet la prise en charge de personne sous bracelet électronique.
Depuis mars 2019, les travailleurs sociaux du CHRS ont réalisé 5 permanences lors desquelles 7 personnes étaient reçues pour un entretien de préadmission et 8 personnes ont été acceptées en aménagement de peine dans cette structure.
- Sur 146 personnes signalées, 13 déclaraient être en emploi avant l'incarcération, un jeune majeur avait perçu la garantie jeune pendant au moins 1 mois et 25 personnes percevaient le revenu de solidarité active (RSA). Chiffre important : 70 personnes déclaraient être totalement sans ressources avant leur placement en détention, soit 48%. Cette donnée souligne la nécessité d'assurer la continuité de l'accompagnement à la sortie pour proposer, ou finaliser, l'ouverture des prestations sociales et donc permettre aux personnes de franchir un premier palier dans leur démarche de réinsertion.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** › **191**

SIX PERSONNES... ont obtenu une place d'hébergement SIAO environ un mois après la sortie de détention, suite à la demande réalisée en détention. Ce chiffre souligne l'importance du lien "dedans-dehors" dans la préparation à la sortie des personnes.
À cette fin, la RHL est en contact avec différents services sociaux de secteur, tous types de prise en charge confondus, ce qui permet une bonne diffusion des informations et une passation de suivi optimisée.
Notons qu'il semble aussi important pour les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) d'avoir des nouvelles des personnes qu'elles ont accompagnées.

L'ÉQUIPE :
6 salariés
pour les 2 PAD
5 bénévoles
(198 h)
(3 PAD-19 / 60 h,
2 PAD 15 / 138 h)
20 stagiaires
(12 PAD-19
8 PAD-15)

SERVICES **PAD VILLE 15e / 19e**

Paris 15e : 22 rue de la Saïda / Paris 19e : 53 rue Compans

LES MISSIONS

Les PADs Ville sont des lieux gratuits et permanents dont l'objectif est d'apporter une information juridique de proximité sur les droits et les obligations des personnes qu'ils accueillent. Ils sont destinés à compléter les dispositifs existants en matière d'accès au droit dans les arrondissements concernés et ont vocation à s'articuler avec les trois Maisons de Justice et du Droit de Paris.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les personnes accueillies sont majoritairement des personnes en grande difficulté, démunies ou en situation de précarité, et ayant à faire face à des problèmes juridiques et administratifs multiples et complexes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Elles bénéficient d'un rendez-vous auprès d'un professionnel du droit (juriste, avocat, écrivain public) intervenant dans le cadre de permanences au sein des structures PADs Ville.
- Les domaines de droit couverts sont larges : droit de la famille, des étrangers, du travail, notarial, violences conjugales, voire de médiation ou conciliation juridiques ou de l'intervention du Délégué du Défenseur des Droits.

NB DE PERSONNES ACCUEILLIES, RENSEIGNÉES, ORIENTÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** › **41.445** **Soit**
› **14.760** **AU PAD 15 /** **3.748** **RENDEZ-VOUS**
› **17.953** **AU PAD 19 /** **4.984** **RENDEZ-VOUS**

LE PAD 19 ACCUEILLE les permanences du Centre d'information sur les Droits des femmes et des familles (CIDFF), dont l'objectif est d'informer le public, prioritairement féminin, sur ses droits et les moyens de les exercer. Dans le cadre des violences conjugales, il s'agit d'aider les femmes, de les informer, de les orienter, et de lutter contre ces violences et les prévenir. Un soin tout particulier est apporté au respect de la confidentialité et de l'obligation de discrétion qui incombe à chaque agent de la structure. Ces rendez-vous sont souvent particulièrement intenses et difficiles à vivre pour ces femmes qui sortent souvent bouleversées de leur rendez-vous. Il n'est donc pas rare de voir des élans de sympathie et d'empathie s'installer dans la salle d'attente. Quand l'activité le permet, nos agents sont particulièrement attentifs à offrir un "sas émotionnel" à la personne avant de la laisser quitter les lieux.

ACCÈS AU LOGEMENT

> PÔLE **LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**

> PÔLE **HÉBERGEMENT, SANTÉ, AUTONOMIE**

> PÔLE **HÉBERGEMENT D'URGENCE/INSERTION & DISPOSITIFS INNOVANTS**

PÔLE **LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**

Le logement accompagné répond aux besoins en logement des personnes mal logées ou sans logement.

L'équipe : 41 salariés, 8 stagiaires, 1 bénévole.

L'activité du pôle Logement concerne 3 grands volets : l'activité sociale, l'activité de gestion locative et l'activité technique.

Le parc immobilier compte 341 logements.

Durant l'année 2019, le pôle a accompagné 809 ménages, soit un total de 1.309 personnes réparties sur 15 arrondissements parisiens. Ce sont majoritairement des personnes isolées et des familles monoparentales.

Avant leur prise en charge, les personnes étaient le plus souvent logées chez des tiers, sortaient de structures collectives ou d'hôtels.

133 relogements ont été réalisés : 85% à Paris, 15% en banlieue.

Journées Portes ouvertes des Maison relais de Servan, Polonceau et Baron-le-Roi.

L'ÉQUIPE :
31 salariés
1 stagiaire

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

25 rue de la Plaine - 75020 Paris

LES MISSIONS

Le pôle Logement Accompagné gère sous différents statuts, en résidence sociale comme en logements diffus, des logements d'insertion à vocation temporaire destinés à accueillir des personnes isolées et familles en difficulté, mal logées ou dépourvues de logement. Il effectue également l'accompagnement social de ménages dans le cadre de prestations de service auprès de sociétés immobilières.

L'ASLL est un accompagnement spécifique visant l'appréhension des droits et devoirs d'un locataire. il vise l'acquisition de l'autonomie nécessaire à l'intégration d'un logement pérenne en toute sérénité.

Au total, ce sont 254 logements temporaires mobilisés dans 9 résidences sociales et 66 logements diffus (baux emphytéotiques, baux associatifs, sous-locations, propriétés, Louez Solidaire).

Le pôle accompagne par ailleurs 340 ménages dans 6 résidences sociales dans le cadre de prestations de service.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le public accueilli est diversifié (personnes isolées, familles monoparentales, couples avec ou sans enfants). La moyenne d'âge est de 39 ans et plus de 70% des personnes disposent d'une activité professionnelle.
Le point commun entre les différentes catégories de publics est d'éprouver des difficultés à accéder à un logement. Les ménages doivent avoir un projet d'insertion et bénéficier de ressources stables afin de pouvoir s'acquitter de la redevance. La plupart des ménages accompagnés étaient auparavant hébergés chez des tiers ou en structure d'hébergement avant de nous être orientés par différents réservataires (État, Ville de Paris, Action Logement, Région).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- En 2019, nous comptabilisons 129 sorties vers le logement pérenne ainsi qu'une accession à la propriété. Le dispositif des accords collectifs, priorité au relogement accordée par la Ville de Paris dont les critères se sont élargis cette année, reste un outil très efficace puisqu'il a permis de reloger 56% des ménages contre 22% en ce qui concerne la labellisation de l'État via le DALO.
- Le pôle Logement Accompagné a intégré cette année la résidence sociale Championnet, offrant ainsi 22 logements complémentaires exclusivement dédiés à des familles monoparentales qui bénéficient d'un accompagnement social global. Près de 50% de ces dernières, qui étaient en long séjour, ont pu accéder au logement de droit commun durant l'année.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**92.710**
NB DE PERSONNES LOGÉES	**Au 31/12/2019**	**254**

L'ÉQUIPE :
20 salariés
7 stagiaires

SERVICE **MAISONS RELAIS**

25 rue de la Plaine - 75020 Paris

LES MISSIONS

Les 3 structures – Servan, Baron-le-Roy et Polonceau – comptent au total 87 logements pouvant accueillir, sans limitation de séjour, des personnes isolées à faible niveau de ressources, souffrant d'isolement ou d'exclusion lourde, ayant connu des périodes d'errance et/ou en situation de grande précarité sociale. Ce mode d'habitat durable offre aux résidents un logement autonome ainsi qu'un accompagnement personnalisé et collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes et femmes ayant connu, pour beaucoup, des situations de rupture dans leur parcours de vie. Orientés par les services réservataires (État, Ville de Paris, Action Logement), les résidents ont une moyenne d'âge de 58 ans. Les hommes, largement majoritaires, représentent près de 75 % des effectifs.
L'accompagnement, très en proximité des personnes, est centré autour de l'animation et des actions collectives, de l'apprentissage du savoir-habiter, de l'aménagement du logement, de l'accompagnement et du soutien relatifs aux questions liées à la santé.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 46% des résidents sont bénéficiaires des minima sociaux (AAH et RSA). Seulement 6% se sont retrouvés en situation d'emploi durant l'année 2019. Ces chiffres témoignent d'une situation d'exclusion forte et d'un travail d'insertion nécessaire à mettre en place sur des question d'ordre psychosocial.
- 42.5% de la file active (37 personnes) sont régulièrement suivis par une structure intervenant dans le cadre de la santé mentale. 22%, dont le profil est concerné par la problématique de la santé mentale, ne sont pas suivis. La santé mentale reste une thématique majeure du temps effectif de travail des équipes sociales de terrain, nécessitant un renforcement externe en institutions et instances (CMP, Conseils locaux de la Santé mentale, RESAD, CSAPA...).

On retiendra de l'année 2019 le renforcement des moyens humains sur site, le développement du partenariat et des actions transversales, l'organisation de journées portes ouvertes, une diversification des temps collectifs, l'intensification du travail de proximité auprès des personnes (ressources, santé mentale et accompagnement, responsabilité individuelle et gestion de son logement).

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**34.675**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**87**

VIACTI, ATELIER DE SPORT ADAPTÉ

"Gérer son corps", un projet innovant...
VIACTI est une association créée le 14 février 2011 "par amour du mouvement". Elle a pour objet de permettre aux personnes en situation de handicap physique, psychique et/ou social, ainsi qu'aux personnes âgées, de maintenir ou de recouvrer une autonomie relative, par la pratique d'activités physiques adaptées, par l'évaluation et le conseil.
Cet association a pu porter notre projet FIA "Gérer son corps" auprès de nos résidents, afin de leur proposer du mouvement/sport adapté : "C'est comme un second souffle", nous a murmuré un des participants.

PÔLE **HÉBERGEMENT, SANTÉ, AUTONOMIE**

Depuis juin 2019, le pôle Hébergement, Santé, Autonomie regroupe 4 établissements collectifs – les 3 Centres d'Hébergement de Stabilisation historiques et le Centre d'Hébergement d'Urgence post-hospitalier Hélianthe – ainsi qu'un dispositif d'hébergement sur des appartements partagés.

Les 177 places des CHS accueillent des hommes et des femmes qui, depuis longtemps, sont sans logement, avec parfois de longue période d'errance dans la rue. Vieillissant, souffrant souvent de pathologies somatiques et/ou psychiques, le public accueilli est majoritairement éloigné de l'emploi et du logement.

L'accompagnement offre d'abord un cadre permettant de rompre avec la logique de la rue : il porte sur l'accès au soin et à la santé, sur la reconstruction identitaire et l'inclusion sociale, avant d'envisager une sortie vers un logement autonome ou adapté, ou vers une structure médico-sociale en cas de grande fragilité.

L'orientation des personnes sans logement, sortant d'hospitalisation ou en attente d'une hospitalisation vers le CHU Hélianthe repose sur un partenariat étroit entre le CASP, le SIAO Urgence, et les assistantes sociales de l'AP-HP Université Sorbonne. L'équipe du centre accompagne les personnes accueillies, qui présentent des pathologies lourdes, dans la reconstruction et la restauration de l'estime de soi durant leur convalescence, et assure par la présence de son médecin le suivi médical en lien avec les équipes hospitalières.

En 2019, le pôle a poursuivi le développement de projets collectifs transversaux à destination des résidents.

Projet FIA : jardinage à Baron-le-Roy.

L'ÉQUIPE :
14 salariés

SERVICE **MASSÉNA**

19 bis avenue Pierre-Sémard - 94200 IVRY-SUR-SEINE

LES MISSIONS

Accueillir et héberger des hommes majeurs en situation de grande précarité sociale dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé individuel et collectif, non limité dans le temps, en vue d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée.
L'intervention vise un travail sur les souffrances générées par l'exclusion sociale pour favoriser la reconstruction identitaire et une reliance sociale.
Les maîtres mots de l'intervention sont : se poser, se reposer, se remobiliser. La finalité étant l'émergence d'un projet de vie et de sortie de l'hébergement.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés à partir de 40 ans, souvent sortant d'errance, désocialisés et éloignés des dispositifs de droit commun. Ils sont nombreux à rencontrer des problèmes importants de santé somatique ou mentale.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 51% des personnes accueillies ont plus de 60 ans. Cette proportion correspond à la moyenne observée depuis plusieurs années dans ce centre. Elle dénote un vieillissement du public accueilli qui s'accompagne des difficultés correspondantes : polypathologies somatiques nécessitant des prises en charge difficiles à mobiliser à l'extérieur, accompagnement social classique bloqué par l'absence de perspectives d'insertion professionnelle et d'orientations vers des structures plus adaptées, parfois perte de dépendance non compensée par les ressources internes du centre. Il est à noter que certaines personnes plus jeunes présentent également des signes analogues, dus à un vieillissement précoce lié aux conditions de vie pendant les périodes d'errance.
- Durée moyenne de séjour : 36 mois. Durée longue mais souvent nécessaire pour une régularisation administrative, une orientation vers un logement durable ou de transition et, plus rarement, vers une réinsertion professionnelle.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**19.444**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**53**

L'ÉQUIPE :
14 salariés
1 bénévole
(22 h)
1 stagiaire

SERVICE **SERVAN**

52 rue Servan - 75011 PARIS

LES MISSIONS

Accueillir et héberger des femmes isolées de plus de 45 ans dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé individuel et collectif, non limité d'avance, en vue d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée.

L'accompagnement psycho-social porte sur l'ouverture des droits, l'accès aux soins et à la santé, une insertion sociale à travers le réapprentissage des règles de vie collective, la responsabilisation et la participation à la vie du centre. Il favorise l'émergence d'un projet de vie et de sortie de l'établissement vers un lieu de vie durable et adapté.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Femmes isolées de plus de 45 ans, souvent sortant d'errance, désocialisées et éloignées des dispositifs de droit commun. 61% ont plus de 60 ans.
Près de la moitié d'entre elles sont confrontées à la maladie.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**18.859**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**52**

L'ÉQUIPE :
11 salariés

CHS **BARON-LE-ROY**

51 rue Baron-le-Roy - 75012 Paris

LES MISSIONS

La mission du CHS consiste à accueillir, héberger et accompagner des hommes isolés majeurs dans une dynamique d'accompagnement social personnalisé, aussi bien individuel que collectif. La majorité des accueillis venant de la rue et/ou d'hébergement précaire, l'accompagnement est orienté vers les ouvertures et le maintien des droits, l'accès aux différents soins de santé, à l'insertion sociale, à l'emploi puis à un logement durable et/ou adapté. Cet accompagnement est travaillé en lien avec le projet de vie de l'accueilli.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes isolés, majeurs, ayant connu un parcours d'errance, parfois très désocialisés et souvent éloignés des dispositifs de droit commun. Nous constatons chez les résidents une proportion grandissante de personnes en souffrance psychique et/ou des personnes présentant des conduites addictives, avec parfois des poly-addictions. S'ajoute à ces aspects médico-sociaux voire sanitaires la précarité des situations administratives des personnes.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- L'accompagnement individuel n'a de portée que s'il est doublé d'un accompagnement collectif, afin de permettre aux résidents de retrouver confiance en soi et dans ses relations avec les autres. Aussi, l'éducateur spécialisé du centre a développé depuis quelques années l'activité jardinage dans une parcelle de jardin attenante au centre, jardin qui est partagé avec des habitants du quartier. Par ailleurs, en lien avec l'équipe et les résidents de la maison relais du CASP logée dans les mêmes murs, des activités en commun telles que des ateliers cuisine sont mis en place régulièrement.
- 17.028 repas ont été servis en 2019 *(23.499 en 2018)*. Cette baisse est due au système de commande des repas par les résidents mis en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**18.119**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**51**

Atelier jardinage à Baron-le-Roy.

LORSQU'IL EST ARRIVÉ AU CHS EN 2015...

Auguste, alors âgé de 40 ans, avait déjà derrière lui plusieurs années d'errance. Ayant fui un contexte familial où il était maltraité, Auguste s'est retrouvé à la rue en 2003, sans ressource et en rupture totale de liens. Il s'est alors installé sur un trottoir de la rue de Rivoli. Suite à une hospitalisation consécutive à une agression, Auguste a été orienté vers un séjour en hôpital psychiatrique où des soins ont pu être engagés. Un accueil au sein d'une structure d'hébergement d'urgence lui a également été proposé.

Dès lors, un accompagnement par l'EMPP (Equipe mobile psychiatrie précarité) a été mis en place et a donné lieu à une nouvelle orientation vers le Centre d'hébergement de stabilisation (CHS) Baron-le-Roy afin de le stabiliser davantage.

Dans les premiers temps ayant suivi son admission, Auguste n'exprimait ni désir ni projet et fuyait la relation aux autres ainsi que toute activité. En situation de handicap psychique, Auguste se montrait peu autonome et sortait rarement de l'établissement, de peur de se perdre. Au fil du temps, de la relation qui a pu être nouée avec lui et de l'accompagnement proposé, il a peu à peu surmonté certaines difficultés, a commencé à sortir seul dans le quartier, a trouvé une place dans la collectivité... En lien avec le CMP, nous avons finalement pu travailler autour d'un projet d'orientation vers un foyer de vie, dispositif adapté à la situation d'Auguste. Faute de place en Ile-de-France, nous avons dû nous tourner vers la Belgique.

Auguste a finalement été admis en 2019 dans une structure belge, après un premier séjour afin de s'assurer que cette orientation lui convenait. Aux dernières nouvelles, il s'y sent très bien, va régulièrement à la piscine et s'est intégré au groupe.

L'ÉQUIPE :
3 salariés

SERVICE **LOGÉTAPE**

LES MISSIONS

Étape de transition avant l'aboutissement à une solution durable, Logétape est un dispositif d'accueil et d'hébergement en diffus pour personnes stabilisées en voie de relogement.

Ce dispositif original – constitué de 6 appartements partagés et d'un accompagnement social adapté – a pour vocation, d'une part d'éviter de prolonger dans les Centres d'hébergement de stabilisation (CHS) le séjour de personnes stabilisées dans un cadre de vie collective devenu inadapté pour elles, d'autre part de favoriser le passage entre hébergement collectif et logement privé. En effet, pour des personnes installées dans l'errance et le provisoire depuis de longues années et qui peuvent reculer devant une proposition de logement durable, Logétape permet de redécouvrir progressivement les différents aspects de la vie quotidienne dans un logement géré en toute indépendance.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les appartements sont prioritairement proposés à des personnes isolées en attente d'un relogement définitif en appartement, en maison relais ou en foyer logement, exprimant le désir de disposer d'un chez-soi et d'accéder à davantage d'autonomie. Ces personnes sont majoritairement sortantes de CHS.

Les personnes doivent disposer au moins des minima sociaux (Revenu de solidarité activ e - RSA, Allocation adulte handicapé - AAH...) et être en capacité d'assumer seules les différentes dimensions de leur vie quotidienne : prises de médicaments et soins, hygiène corporelle, démarches administratives, traitement du courrier, gestion des revenus...

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**6.997**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**20**

L'ÉQUIPE :
13 salariés

CHU **HÉLIANTHE**

90 rue Pixérécourt - 75020 Paris

LES MISSIONS

Lieu d'hébergement d'urgence ouvert 24h/24 où la personne sans logement et en grande difficulté de santé a la possibilité de récupérer et de suivre dignement son traitement post-hospitalier. Pour la majorité des personnes accueillies, des difficultés sociales s'ajoutent à leurs problèmes de santé. Les suivis médicaux sont réalisés dans les locaux de soins hospitaliers. L'accompagnement médico-social proposé par l'équipe en place se construit autour du projet de vie de la personne pour préparer au mieux sa sortie du centre, en étroite collaboration avec les assistantes sociales de l'hôpital qui gardent la maîtrise de l'accompagnement administratif et social.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes et femmes en capacité à vivre en collectivité et qui disposent d'une autonomie suffisante dans les gestes du quotidien tels que la prise de médicaments, la toilette, l'habillage, la prise des repas et l'entretien de la chambre.
Le CHU Hélianthe dispose de 50 places : 20 hébergés en chambres doubles et 30 en chambres individuelles. Toutes les chambres sont équipées d'une kitchenette et d'une salle d'eau.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Taux d'occupation réalisé pour l'année 2019 : 99,36%. Ce taux correspond au nombre de personnes présentes par rapport au nombre de places disponibles.
Ce taux a pu être atteint grâce aux efforts de l'équipe d'Hélianthe :
- l'organisation entre l'agent d'entretien et l'agent de maintenance dans l'entretien des chambres vacantes.
- l'anticipation dans le traitement des dossiers d'admission et des entretiens de pré-admission en collaboration avec l'équipe éducative, la secrétaire du centre et le SIAO.

◗ - Durée de séjour : < 12 mois : 18 personnes / entre 12 et 24 mois : 9 / > 24 mois : 7.
- 34 sorties (68%) au cours de l'année, dont 15 femmes et 19 hommes.
- Sorties vers : ACT (Appartements de coordination thérapeutique) : 44% / CHU (Centre d'hébergement d'urgence) : 44% / Maisons relais : 5% / Logements de droit commun : 3% / solutions personnelles : 4%.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**18.136**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**50**

ÂGÉ DE 50 ANS, M. K est atteint d'une pathologie chronique. Il nous a été orienté par l'hôpital afin de suivre son traitement dans de meilleurs conditions. Une fois admis dans notre centre, M. participait aux activités proposées par le centre et par notre partenaire VIACTI qui se place dans une perspective de promotion des "Activités physiques adaptées", donc dans une perspective de santé.
Ils accompagnent chacun à s'inscrire dans un projet personnel d'activités physiques, à réfléchir et comprendre dans son quotidien comment prendre en considération son besoin de mobilité.
Après six mois de présence, M. K a eu un AVC et il a été hospitalisé. En sortant d'hospitalisation, pendant la période de convalescence, il a dû faire des séances de rééducation. Lors de ces séances il faisait les mêmes exercices physiques que ceux proposés dans notre centre par Viacti. Ces activités lui ont été très bénéfiques, et lui ont permis de récupérer rapidement. Une fois de retour au centre, M. K, lors d'une réunion de résidents, a expliqué à tous l'utilité et les bienfaits de ces séances d'activité physique adaptées, réalisées et proposés par Hélianthe.

Une séance de gym adaptée en présence de Raphäl Yem, chroniqueur de l'émission "Ensemble c'est mieux" sur France 3.

PÔLE **HÉBERGEMENT D'URGENCE, INSERTION & DISPOSITIFS INNOVANTS**

Le pôle Hébergement d'urgence, insertion & Dispositifs innovants héberge et accompagne plus de 500 personnes. Jeune pôle issu de la réorganisation de la branche Accès au logement en juin 2019, il est dirigé par une directrice de pôle accompagnée de 4 chefs de service, une cadre administrative, une assistante de pôle et un cadre technique. Le pôle compte trois CHU, un CHRS et un CPH (Centre provisoire d'hébergement pour réfugiés ou personnes sous protection subsidiaire). La mission d'hébergement est commune à tous les établissements du pôle, mais se décline différemment en fonction du projet d'établissement et du public hébergé. L'urgence exige des actions rapides d'ouverture de droit et de diagnostic sanitaire.

L'insertion et l'accueil des personnes réfugiées nécessitent d'accompagner vers l'autonomie au moyen d'outils tels que les cours de langue, la recherche d'emploi et l'ouverture vers la culture et la citoyenneté.

Afin de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, le pôle dispose d'un parc de plus de 30 appartements partagés qui offrent une véritable alternative à l'hébergement collectif.

L'équipe du CPH 92 en visite au musée FluctuArt.

L'ÉQUIPE :
20 salariés
5 bénévoles
(125 h)
1 Service civique
2 stagiaires

CHU **BESSIN**

5 rue du Bessin - 75015 Paris

LES MISSIONS

L'objectif premier du Centre d'Hébergement d'Urgence (116 places, mixte, ouvert 24h/24) est d'assurer à toute personne en détresse et dans l'urgence un accueil et un hébergement temporaire respectueux des besoins essentiels tels que l'accès à une alimentation, à l'hygiène, et aux soins. Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement social global favorisant leur insertion (régularisation situations administratives, ouverture droits sociaux, orientation vers le soin...). Cet accompagnement s'appuie sur la collaboration avec les partenaires sociaux permettant ainsi un travail autour de la situation de la personne en vue d'une orientation vers des dispositifs d'accueil adaptés et pérennes (CHRS, CHS, résidences sociales, logement Solibail...).

LE PUBLIC ACCUEILLI

• 62 personnes en famille, 38 femmes seules et 16 personnes vivant en couples. Accueil inconditionnel. Personnes orientées uniquement par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) pour des raisons diverses : sortie d'hébergement d'urgence (50,6%), situation d'errance (13%) ou pour d'autres motifs (hébergement chez un tiers, rupture familiale, sortie d'hospitalisation...).
• Âgés de 25 à 59 ans : 64% ; enfants (jusqu'à 17 ans) : 30 %.
• 85% sont sans ressources.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ - Lutte contre le gaspillage alimlentaire avec la mise en place des inscriptions repas
- Accès à une cuisine aménagée sur une amplitude horaire plus élargie. Pour accompagner au mieux les personnes dans l'utilisation de la cuisine, nous avons, dans le cadre d'un partenariat, obtenu le soutien de l'association PHENIX par des dons alimentaires (fruits, légumes, viandes, yaourts, gâteaux, etc.).
- Commandes adaptées aux besoins (passage de 34.097 repas commandés en 2018 à 29.280 repas).
- Diminution de certains produits, avec l'appui de la Protection Maternelle Infantile (PMI) : yaourts, couches, petits pots, etc.
- Changement d eprestataire pour la livraison du pain.

◗ En 2019, le CHU a accueilli 5 bénévoles réguliers. Nous avons organisé avec 8 partenaires 91 animations : visites de musées, sorties au cinéma, ateliers jardinages, bowling, ateliers peintures, croisière sur la Seine, découverte du Jardin d'acclimatation, relaxation, etc. Des cours de français et du soutien scolaire sont mis en place toutes les semaines. Nous avons développé de nouvelles collaborations (dans un premier temps avec Cosmos Arts, bureau de production & d'accompagnement) et établi de riches partenariats avec les arrondissements avoisinants et leurs associations dont certaines offrent aux personnes accueillies des activités que ne propose pas le CHU, et participent aux sorties organisées par le centre.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**43.316**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**115**

MADAME C., 32 ANS, originaire du Sénégal, hébergée au CHU Bessin d'octobre 2017 à novembre 2019. Elle est arrivée en France en 2016 pour demander l'asile politique. Ayant obtenu un rejet de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), elle a fait un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). C'est ainsi qu'en 2018, elle a eu la reconnaissance d'une protection internationale lui permettant la délivrance d'un premier titre de séjour de 10 ans. L'hébergement au sein du CHU lui a permis d'entreprendre plus sereinement ses démarches administratives. Elle a bénéficié d'un accompagnement social global lui permettant une orientation vers des organismes juridiques, l'ouverture des droits RSA auprès de la CAF, la participation aux cours de français, la création d'une demande de logement social et le soutien dans ses démarches vers l'emploi. Tout au long de son séjour, sa cohabitation avec six personnes dans une chambre a été compliquée en raison de la promiscuité et du manque d'intimité. Ces difficultés n'ont pas entravé sa motivation pour réaliser tant ses projets personnels que professionnels. D'ailleurs, Madame C. était très appréciée par tous, aussi bien par ses voisines de chambre que les autres personnes qu'elle côtoyait au quotidien. Dès janvier 2019, sa situation professionnelle a évolué. Elle a signé CDI à temps partiel en qualité d'agent de service. Grâce à cet emploi, elle a soutenu financièrement ses cinq enfants au Sénégal. Début novembre 2019, madame C. a été orientée en résidence sociale. Aujourd'hui, elle occupe un studio de 20 m² à Paris et elle en est pleinement satisfaite.

Initiation à l'art du cirque à Bessin.

L'ÉQUIPE :
11 salariés

CHU **PANTIN**

24 chemin des Vignes - 93500 Pantin

LES MISSIONS

Dans le cadre de la période hivernale (du 1er janvier au 2 juillet 2019), le CHU avait pour mission essentielle la mise à l'abri et la prise en charge des personnes sans-abri, toutes orientées par le 115 pour le département du 93. Cet accueil s'appliquait de façon inconditionnelle et non discriminatoire. Les suivis, ouvertures des droits et évaluations sociales ont permis d'avancer sur la situation globale et générale des personnes (santé, administrative…) tout en favorisant leur orientation vers des places d'hébergement ou de logement de transition à la sortie du CHU Hivernal.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes sans-abri, hommes et femmes isolés. 110 personnes accueillies au cours des 6 mois d'ouverture, soit : 52 femmes et 58 hommes.

• Femmes : 42% entre 26 et 35 ans. / 48 % sans ressources. / 34,6% demandeuses d'asile, 23% sans papiers. / 48% ont déjà un ou plusieurs enfants dont certains restés dans leur pays d'origine (pour 34% d'entre elles). / 4 sont enceintes de plus de 3 mois. / 86,5% parlent français.

• Hommes : 36,8% entre 36 et 45 ans. / 52,6% sans ressources / 58% de célibataires. / 60,5% parlent français.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ 57% des résidents ont été orientés en 2019 vers des places stables en CHU / foyer de travailleurs migrants/ CHRS/ CPH/ HUDA/ logement social… Soit 28 femmes et 35 hommes.
Un couple et deux familles ont pu être rapprochés sur des demandes de regroupement familial en CHU ou en logement Solibail.
L'ensemble de leurs droits premiers (CMU, AME, domiciliation...) a pu être ouvert ou mis à jour. Certains ont été accompagnés dans le domaine du travail, du logement, de la santé, ainsi qu'au niveau juridique (demande de droit de visite de leur enfant, OQTF), titre de séjour, scolarité…

◗ Le suivi des femmes était tourné essentiellement autour de la santé et du logement. Les femmes accueillies victimes de violences physiques ou psychologiques (80 %) ont été orientées vers La Maison des femmes ou vers des psychologues du Centre médico-psychologique (CMP).
L'accompagnement des hommes portait surtout sur la domiciliation et les droits liés à l'AME/CMU.

Capacité d'hébergement : 45 personnes.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 2/07/2019** *(fermeture)*	**7.717**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 2/07/2019**	**110 (52 FEMMES, 58 HOMMES)**

« JE VIENS DE LA RUE… Pour une femme c'est dur ! J'avais peur, je dormais dans l'accueil de l'hôpital, dans le métro… Je suis partie de chez moi pour demander qu'on m'aide. Tous les jours j'ai appelé le 115 et je suis là. Au début je ne voulais pas manger, je restais dans ma chambre à pleurer et je ne voulais parler à personne. Mais la responsable et l'éducatrice m'ont beaucoup aidée. Maintenant j'ai repris confiance et je vais parler dans un groupe avec d'autres femmes comme moi. J'ai aussi des activités… » *(Mme H.)*

L'ÉQUIPE :
14 salariés

CHU **L'ESCALE**

4, rue Claude-Tillier - 75012 Paris

LES MISSIONS

Le CHU L'Escale a pour objectif principal d'accueillir, d'héberger et accompagner des personnes en situation d'exclusion et en rupture d'hébergement et de logement. Dans ce but, l'équipe du CHU propose aux personnes accueillies un accompagnement social personnalisé.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Hommes seuls qui rencontrent et traversent des difficultés dues à des parcours de vie difficiles. De nombreuses personnes présentent des troubles somatiques, psychiques et du comportement qui se manifestent par des états dépressifs, l'angoisse, l'anxiété, l'addiction à l'alcool et à divers produits toxiques.
Plus de la moitié des personnes accueillies n'ont pas de titre de circulation et de droit de séjour sur le territoire. Nous observons une légère augmentation des personnes vieillissantes pour l'année 2019.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Capacité d'accueil : 68 places, dont 60 places en collectif et 8 places dans 2 appartements en diffus.
20 nouvelles personnes admises et 14 sorties.
Moyenne d'âge : 49 ans, dont 26 personnes entre 56 et 80 ans. / 39 personnes présentes au 31 décembre sont sans titre et droit de séjour.

◗ Notre accueil inconditionnel est confronté à nos propres limites dans l'accompagnement des personnes portant des pathologies lourdes (affections cardio-vasculaires, cancer, diabète, etc.) et des troubles du comportement. Les conditions d'hébergement et l'absence de professionnels du corps médical et de psychologue rendent l'accompagnement autour du soin difficile. Autre difficulté : l'hébergement des résidents dans des chambres partagées de 12m², où la promiscuité, l'absence d'intimité, l'incompatibilité d'humeur, le comportement, les horaires décalés, etc., génèrent des tensions. Une réflexion et actuellement en cours sur ces sujets sensibles.
Nous avons entamé au cours du second semestre 2019 des travaux de rénovation et de réfection dans les parties communes du bâtiment pour améliorer l'habitat de nos résidents et salariés.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**23.209**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**66**

L'ÉQUIPE :
10 salariés

CHRS **LE COLIBRI**

11 rue Ramponeau - 75020 Paris

LES MISSIONS

Héberger et accompagner des adultes – hommes, femmes isolés, couples et familles monoparentales.

L'accueil de ces pères ayant un droit de visite et d'hébergement leur permet de renouer les liens avec leurs enfants et de pouvoir exercer leurs droits parentaux. La prise en charge globale et personnalisée des personnes est conduite par l'équipe socio-éducative (CESF, ES, AS et ASE) composée de travailleurs sociaux et d'auxiliaires socio-éducatifs.

Un accompagnement social individualisé adapté aux besoins de chaque personne en prenant en compte sa parole pour contribuer à son intégration sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le diagnostic réalisé met en avant l'importante hétérogénéité des profils et parcours des personnes hébergées au CHRS. Nous observons la pluralité des situations.
L'arrivée des personnes dans le CHRS est souvent la conséquence d'évènements dans leur vie, principalement des ruptures (travail, famille, ami, logement ou exil…). Ce sont les principales raisons invoquées par les résidents, mais ces difficultés peuvent se cumuler et être associées à d'autres difficultés, notamment des problématiques de santé, d'ordre psychique, des addictions, des troubles somatiques.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Capacité d'accueil : 65 places dont 12 en accueil séquentiel pour enfants.
12 nouvelles personnes admises en 2019 et 13 sorties.
Moyenne d'âge : 42 ans.
◗ L'année 2019 a été clôturée par l'évaluation externe, enjeu important pour la bonne continuation du service et son habilitation. Au vu des observations et commentaires sur l'évaluation externe, un plan d'action sera travaillé avec l'équipe en priorisant des mesures d'amélioration ; Réappropriation des recommandations de bonne pratiques professionnelles (ANESM).
Modalité d'accompagnement dans la sphère du logement, de la vie quotidienne, social et économique. Renforcer et développer les partenariats (droit, santé, culture…). Une réflexion

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**23.014**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**63**

L'ÉQUIPE :
10 salariés
1 bénévole
(80 h)

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT **CPH 92**

82 avenue Pierre-Brossolette - 92240 Malakoff

LES MISSIONS

Hébergement de 150 personnes dans une trentaine d'appartements partagés – tous situés dans le sud des Hauts-de-Seine – et accompagnement global par une équipe pluridisciplinaire pour notamment l'accès aux droits, à l'emploi, à l'apprentissage de la langue française et à un logement pérenne.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le CPH 92 est un centre d'hébergement et d'insertion sociale qui accueille des familles, familles monoparentales ou personnes isolées des deux sexes et de tous âges, bénéficiaires de la protection internationale (personnes reconnues réfugiées ou protection subsidiaire).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Accompagnement de neuf mois, renouvellement par session de trois mois.
- Activité concentrée dans les Hauts-de-Seine.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**24.677**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**105**

C'EST AVEC UN ÉNORME PLAISIR... que je vous écris pour vous dire que je ne vous oublie jamais et je tenais à vous souhaiter ainsi qu'à toute l'équipe un joyeux Noël et une très belle et heureuse fête de fin d'année. Qu'elle puisse vous apporter plein de joie, de bonheur, la santé, la paix, la prospérité, l'amour et surtout la réussite dans tout ce que vous entreprenez. Mon fils et et moi allons très bien. Nos démarches sont finies depuis un bon moment et je viens de finir ma formation en prépa-projet. J'ai pu bénéficier de deux stages comme formatrice en français langue étrangère et le même centre de formation va me proposer dans un premier temps un poste de vacataire. C'est un très bon début pour moi et tout cela grâce à vous qui m'avez beaucoup aidée, car sans vous je n'y serais pas arrivé. Je vais postuler cette semaine dans les écoles catholiques. On verra bien. Le glissement de bail a été fait. Le logement est formidable, le quartier ainsi que toute la région. Je ne vous remercierai jamais assez pour ce que vous avez fait pour moi et mon fils. Si je peux vous être utile en quoi que ce soit n'hésitez surtout pas. Merci pour tout encore une fois. Passez un grand bonjour à toute l'équipe. *(Mme X)*

Journée portes ouvertes du CPH 92 à l'occasion de la Journée mondiale des Réfugiés.

ACCÈS À LA VIE SOCIALE

> PÔLE **PARCOURS SOCIAL ET PROFESSIONNEL**

> PÔLE **SOUTIEN PARENTAL**

> PÔLE **LIEN SOCIAL DE PROXIMITÉ**

PÔLE **PARCOURS SOCIAL & PROFESSIONNEL**

Le pôle Parcours Social et Professionnel, créé en mars 2018, regroupe des structures très différentes.
Ses missions s'étendent de l'urgence avec La Maison dans la rue, en passant par l'accès aux droits avec le service de Domiciliation, par l'accompagnement socioprofessionnel avec les services RSA-Emploi-Réfugiés, et par l'hébergement en diffus avec les CHRS SARAH et Arapej 75.
Cependant, les problématiques posées par ses publics sont souvent communes, et se cumulent parfois (accès aux droits, santé fragile, précarité matérielle, recherche d'un toit, solitude, rupture familiale, longue inactivité professionnelle, intégration suite à un parcours migratoire, parentalité...).
Il s'adresse aussi bien à des personnes isolées – pour certaines sans domicile fixe – qu'aux familles migrantes ou non, parfois monoparentales.
Son activité est portée par une trentaine de bénévoles, des services civiques, des stagiaires et 65 salariés, dont 60 % relèvent de la filière socio-éducative.
Nous avons mis en place en cours d'année un groupe de travail sur la transversalité, où les établissements ont appris à mieux se connaître à partir d'un rallye dans les structures, en recensant toutes leurs actions collectives, leurs forces et les améliorations nécessaires, en partageant plus largement leurs informations-réseaux sur l'insertion professionnelle.
Nous avons prévu à partir de cet état des lieux collectifs de réfléchir en 2020 à l'élaboration de nouvelles actions que nous pourrions mutualiser.

La Maison dans la rue.

L'ÉQUIPE :
24 salariés

SERVICE **RSA**

Antenne Est : 14 rue de Rambervillers - 75012 Paris
Antenne Sud : 70/76 rue Brillat-Savarin - 75013 Paris

LES MISSIONS

Prise en charge globale et accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA : évaluer les situations personnelles, soutenir et/ou guider chaque étape du parcours d'insertion socioprofessionnelle, valoriser le potentiel, favoriser le lien social, mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'accès à une insertion professionnelle et/ou sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Antenne EST : Personnes isolées âgées de plus de 45 ans et/ou depuis plus de 3 ans dans le dispositif RSA. Familles avec enfant(s).
Nous constatons en 2019 une nouvelle augmentation du nombre d'allocataires présentant un projet professionnel artistique ou de création d'entreprise.

Antenne SUD : Personnes isolées sans domicile stable et/ou désocialisées.
Les tendances 2018 se confirment avec l'accueil de personnes allocataires ayant obtenu le statut de réfugié récemment.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ L'année 2019 a été l'occasion de finaliser notre réponse technique pour le renouvellement du nouveau marché RSA 2020-2023. L'équipe s'est mobilisée sur le repérage de situations pour lesquelles notre accompagnement avait atteint ses limites afin de préparer l'orientation vers un service proposant un suivi plus adapté à leur situation (environ 150 situations réorientées soit presque 15 % de notre file active). En octobre 2019, notre candidature a été retenue, nous avons donc finalisé ces réorientations et préparé la déclinaison opérationnelle de notre offre technique. Ce fort taux de réorientation a eu un impact sur le pourcentage de sorties positives vers l'emploi : 27% (159 dossiers) soit 3% de moins que l'année précédente.

◗ En complémentarité de l'accompagnement individuel, l'équipe conduit des actions collectives dont le but est de revaloriser l'allocataire et de le remobiliser sur son parcours d'insertion : atelier numérique mensuel, sorties à visée culturelle une fois tous les deux mois, permanence accueil emploi hebdomadaire, atelier Café Discut mensuel, groupe Namasté pour la construction d'un projet dans le cadre du FIA 2019 (Fonds d'intervention annuel-fonds propres du CASP) et réalisation de la deuxième partie du projet FIA 2018 : "Un Noël Européen".

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** → **1.672 MÉNAGES** Soit : **1.886 adultes** et **651 enfants**
- **Au 31/12/2019** → **1.084 MÉNAGES** Soit : **1.138 adultes**

LE GROUPE NAMASTÉ... est un groupe d'allocataires du RSA qui se retrouvent mensuellement depuis 2017 sous la co-animation de deux travailleurs sociaux afin de construire des projets communs de sorties.
Cette collaboration travailleur social-personne accompagnée a pour objectif de relativiser les craintes, de dissiper les appréhensions du groupe quant à la réalisation des différentes tâches à réaliser, de « reprendre confiance en soi » et d'« être capable de ».
La réalisation des projets a eu l'effet fédérateur escompté et a permis à certains participants de prendre pleinement conscience de leur capacité à pouvoir faire alors qu'ils en doutaient. L'un des participants a ainsi expliqué : « J'étais timide et réservée au départ. Je sens le changement, ça m'a ouvert aussi à l'extérieur » ; pour un autre : « On a envie de se retrouver, on a créé des liens » ; ou encore « On a appris à convaincre, à argumenter et on l'applique à l'extérieur du groupe. »
La réflexion du groupe l'a amené à déposer le dossier FIA « Les pieds dans la manche ». Celui-ci a été retenu par la commission de décembre 2019.

L'ÉQUIPE :
9 salariés
7 bénévoles
(1.034 h)

SERVICE **EMPLOI**

20 rue Santerre - 75012 Paris

LES MISSIONS

Notre objectif est d'identifier avec la personne en recherche d'emploi ses « freins » et surtout son potentiel, de la valoriser et de la soutenir dans la construction d'un projet professionnel cohérent, jalonné d'étapes (formation linguistique, remise à niveau, formation qualifiante et diplômante) pour trouver un emploi durable, en s'adaptant bien sûr à l'évolution du marché du travail.

Le conseiller à l'insertion professionnelle ne peut concrétiser cette mission, sans un travail constant avec la personne. La reprise de confiance en soi, « ingrédient » indispensable à la réussite de son entretien d'embauche.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Public prioritaire :
- Les DELD (demandeurs d'emploi de longue durée).
- Les DELD de + de 45 ans.
- Les DELD QPV (Quartier Politique de la Ville).
- Les DELD cadres qualifiés de + de 3 ans de chômage.
- Les publics allocataires du RSA et minima sociaux.
- Les travailleurs handicapés.
- Les migrants avec titres de séjour et autorisation de travailler
- Les personnes bénéficiant d'une protection internationale ou d'une autorisation de travailler sur le territoire Français.
- Les personnes hébergées du CASP.

Cependant, nous assurons le suivi des personnes motivées, prêtes à s'engager dans un parcours de 15 à 24 mois, n'étant pas autonomes dans leur recherche d'emploi, et ayant des problèmes périphériques à l'insertion professionnelle.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Sur les 706 personnes accompagnées, on compte 420 femmes : soit 59,49% contre 286 hommes : soit 40,51%. / 4.149 rendez-vous réalisés pour 4.762 proposés, soit 87,13% honorés.
- 280 personnes sont en insertion professionnelle, dont 41,52% sur le PLIE et 28,3% pour le CASP.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	706
	Au 31/12/2019	565

MADAME Z D... vient d'arriver en France. Hébergée chez sa sœur, sa priorité est l'accès au logement, son parcours professionnel "archiviste", métier exercé 17 ans en Algérie. L'accompagnement PLIE (Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi) lui permet un emploi de parcours de caissière à temps plein. En horaires décalés mais très déterminée, nos entretiens ont lieu pendant ses pauses, où Madame obtient l'équivalence de ses diplômes et progresse en Technique de Recherche d'Emploi.
Elle parvient à trouver un studio et intègre la formation en alternance Assistante Archiviste à l'APSV, contrat pro de 15 mois chez EDF.

L'ÉQUIPE :
11 salariés

SERVICE **RÉFUGIÉS**

261 rue de Paris - 93100 Montreuil

LES MISSIONS

Accompagner les familles devenues réfugiées ou ayant obtenu la protection subsidiaire, dans leur projet de vie en France en vue prioritairement de quitter le dispositif hôtelier d'urgence. Le service leur propose un accompagnement social, professionnel et linguistique.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles dont un membre au moins – enfant ou adulte – a obtenu une protection internationale.
- Parmi les 1.660 personnes accompagnées : 49,45% sont mineures.
- 55% des enfants ont moins de 6 ans (dont 80 naissances).
- Composition des familles variable : 35% des ménages composés de 5 à 10 personnes.
- 45 nationalités représentées.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 171 familles (soit 627 personnes, dont 288 majeurs et 339 mineurs) ont intégré le service pendant l'année 2019.
- 179 familles (soit 651 personnes, dont 334 majeurs et 317 mineurs) sont sorties du dispositif pendant l'année 2019.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	1.660
	Au 31/12/2019	1.009

JE SUIS ARRIVÉE DÉBUT 2016... d'Algérie, avec mon fils autiste, alors âgé de 4 ans. L'église de Soisson nous a aidés, puis nous avons rejoint Paris où une amie nous a dépannés, puis les Sœurs missionnaires de la Charité quelques jours. Ensuite, nous avons été pris en charge par le 115.
La vie à l'hôtel a été pour mon fils et moi très difficile : changements d'hôtel, nuisibles. Notre quotidien était une galère sans nom. Finalement, j'ai fait une demande de placement pour mon fils auprès de l'Aide sociale à l'enfance. D'abord, il a été en foyer puis en famille d'accueil, et ce jusqu'en juillet 2019. Cette période a été très compliquée pour moi ; je ne voyais mon fils que quelques heures par semaine. Pour ma part, j'ai vécu plusieurs mois chez des amis.
Mon mari nous a rejoints en novembre 2017. C'est alors que j'ai demandé l'asile, en raison des persécutions liée à notre foi chrétienne, et que nous avons été aidés par la CAFDA. Après avoir obtenu le statut de réfugiés, nous avons été accompagnés par le Service réfugiés à partir de septembre 2018. Nous avons pu être logés dans le même hôtel dans le Val d'Oise pendant presque deux ans. La difficulté, alors, était que nous n'avions qu'une cuisine commune, mais l'hôtel était stable, propre et le personnel à l'écoute et accueillant. Accompagnés avec empathie et bienveillance, nous avons pu quitter l'hôtel grâce aux dossiers faits avec le Service réfugiés pour un logement temporaire en janvier 2020 ».

L'ÉQUIPE :
10 salariés

SERVICE **ARAPEJ 75**

20 rue Santerre - 75012 Paris

LES MISSIONS

La mission principale est d'accueillir, héberger et réaliser l'accompagnement global d'un public placé sous main de justice ou sortant de détention depuis moins de 6 mois.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Femmes ou hommes isolés, accueillis à leur sortie de détention ou dans les 6 mois, ou faisant l'objet d'une mesure de justice (Travail d'intérêt général-TIG, sursis mise à l'épreuve, Libération conditionnelle, etc). Ce public, présentant souvent plusieurs problématiques (dépendance, troubles psychiatriques, violence…) est souvent dans la transgression, à « tester » les règles. Beaucoup moins autonome qu'un autre public, le travail d'accompagnement nécessite à la fois de conserver une constance par rapport au cadre, tout en travaillant autour de la transgression, pour amener à une réflexion sur les conséquences de leurs comportements et opérer des changements dans leur posture.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 27,85% des personnes accueillies sortent d'un établissement pénitentiaire.
- 41,77% des personnes accueillies ont une problématique d'addiction / 46,87 % de logement (logement ordinaire, accompagné ou privé).

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**7.160**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**20**

MONSIEUR A, ÂGÉ DE 27 ANS, est hébergé par le CHRS depuis le 6 novembre 2017.
Orienté à l'issue d'une détention de 4 ans pour trafic de stupéfiants, il est encore sous le coup d'une interdiction de territoire qui l'empêche de retourner chez sa mère dans les Hauts-de-Seine.
Très immature, il n'a jamais travaillé et se refuse d'ailleurs à le faire pour le SMIC. Seul bagage : un CAP pâtisserie partiellement validé ; il évoque de repasser le dernier module.
Les premiers temps de l'accompagnement s'avèrent complexes : bien que volontaire, Monsieur A. manque de confiance en lui et ne connaît que peu de choses de la vie. Il a tout à apprendre, tant dans sa posture que des réalités. Il est repris à plusieurs reprises pour des manquements au règlement (gare son scooter dans l'appartement, invite des copains, part en vacances sans autorisation, rate des rendez-vous, etc.).
Le cheminement sera laborieux et non sans quelques accrocs, mais M. A. finira par investir la relation avec l'équipe et par s'identifier à cette figure.
Après maints échecs de recrutement, Monsieur A. intègre une formation qualifiante en pâtisserie en mai 2019. Formation qu'il achèvera en décembre avec succès, malgré des horaires très contraignants. Preuve, s'il en est, qu'ayant mûri, M. A. s'est montré capable d'investissement personnel pour aboutir.

L'ÉQUIPE :
10 salariés
1 stagiaire

SERVICE **SARAH**

20 rue Santerre - 75012 Paris

LES MISSIONS

Hébergement en hôtel et en appartement partagé (Paris et proche banlieue), et accompagnement social global d'un public dit "généraliste". L'accompagnement socio-professionnel est réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'une conseillère en insertion professionnelle et d'une psychologue. L'objectif vise à retrouver l'autonomie, aussi bien sociale que professionnelle, permettre une orientation vers des dispositifs d'hébergement ou de logement pérenne.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Personnes isolées principalement, quelques couples, en situation de précarité, issues de structures d'urgence, de la rue ou en errance résidentielle.
- 72% d'hommes – 28% de femmes.
- Moyenne d'âge : 42 ans.
- 87% de personnes isolées – 10% de couples – 3% de couples avec un enfant.
- 28,57 % sont en activité professionnelle.
- 38 ménages (au 31/12) ont une moyenne de séjour supérieure à 18 mois.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Durée moyenne de prise en charge : 114 mois.
- 46,42 % de relogement (logement ordinaire, accompagné ou privé) / 10,71% d'orientation en résidence sociale.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**25.915**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**71**

L'ANNÉE A ÉTÉ MARQUÉE PAR... la concrétisation d'un projet FIA (Fonds d'intervention annuel-fonds propres CASP) réunissant les deux CHRS SARAH et Arapej 75. Le projet a été pensé pour être construit et organisé avec les résidents. Ce sont donc eux qui sont à l'origine de la demande, de la destination et de l'élaboration du projet (trajet, activités...).
Ce projet visait à fédérer, à rompre l'isolement et à mobiliser les usagers autour d'un projet en commun. C'est donc la ville du Havre qui a été choisie par les participants pour le côté plage mais aussi le côté culturel. Sur place, les 14 participants ont pu effectuer une sortie bateau avant de partager un déjeuner au restaurant. L'après-midi a été consacré à la découverte de la ville et à un moment de détente en bord de mer.
Voici les retours des accueillis :
« Pour moi, ce fut une journée mémorable. Je suis très content. Merci le CASP pour cette journée. J'espère avoir cela à l'avenir. »
« Resto, nourriture nouvelle, bateau, plage, plein de choses nouvelles que je n'avais jamais faites. Que du positif. Même le temps pluvieux était positif ! »
Une des bénéficiaires nous a confié que c'était la première fois de sa vie qu'elle prenait le train, le bateau, qu'elle voyait la mer et que c'était là ses premières vacances depuis plus de cinq ans...

L'ÉQUIPE :
3 salariés
7 bénévoles
(969 h)
2 stagiaires

SERVICE **DOMICILIATION**

20 rue Santerre - 75012 Paris

LES MISSIONS

La domiciliation assure une mission primordiale pour les personnes sans domicile fixe.

Elle facilite l'accès aux droits : l'AME (Aide médicale État), la CMU (Complémentaire mutuelle universelle), des démarches auprès de la Préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour, l'ouverture d'un compte postal ou bancaire, la demande d'instruction du RSA ou de tous minima sociaux, etc.

Ainsi, ce service apporte sa contribution au travail d'accompagnement du travailleur social auprès des personnes, qui pourront enfin entreprendre des démarches pour leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Le standard du service Accueil domiciliation de la rue Santerre est très sollicité par les nombreux appels téléphoniques, en particulier pour les trois services présents sur le site, mais également pour les services supports installés à Montreuil. Nombreux sont ceux aussi en recherche d'une nouvelle domiciliation avec un accompagnement social. Suivant l'urgence de la demande, nous pouvons répondre à la domiciliation en les orientant sur le secteur pour le suivi social.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Tout public : hommes (64%), femmes (36%) ; isolé(e)s (71%), couples (15%), familles mono parentales (9%), familles (5%).
Âge moyen : 45 ans.
Originaires de : France (19%), Europe (12%), hors Europe (69%).

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 27.859 passages à l'accueil pour la distribution du courrier, soit une moyenne de 107 passages par jour. Légère augmentation par rapport à 2018, mais l'accès à la distribution reste assez fluide depuis Dom@web ; quelques pointes de passage principalement le matin et l'après-midi à l'ouverture.
75.110 connexions ont été enregistrées sur Dom@web, en hausse par rapport à 2018. Cet accès à internet permet aux personnes domiciliées – parfois très éloignées, car hébergées en banlieue – d'éviter des déplacements inutiles.
- 32.491 courriers enregistrés sur la base de données Dom@web, soit une moyenne de 125/jour. Une légère diminution qui s'explique par la dématérialisation des documents institutionnels (CAF, banque, impôts, sécurité sociale…).

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	1.982
	Au 31/12/2019	1.487

MADAME A ET SA FILLE… âgée alors de 11 ans, sont arrivées à Paris en 2017, venant de Tunisie avec un visa touristique. L'enfant souffrait d'une maladie rare qui la rendait malvoyante, et qui ne pouvait être soignée dans son pays d'origine. La maman a donc décidé de venir en France pour tenter d'y soigner sa fille.
Un hôpital parisien a pris contact avec le service de domiciliation du CASP afin que les démarches puissent être entreprises pour ouvrir les droits à l'AME. Ce qui a permis la prise en charge de deux opérations chirurgicales à la suite desquelles l'enfant a retrouvé la vue.
Aujourd'hui âgée de 13 ans, la jeune fille est scolarisée et vit comme les jeunes de son âge. Nous sommes heureux d'avoir pu aider cette famille sur la voie de la guérison de l'enfant et de son bien-être en France.

L'ÉQUIPE :
10 salariés
23 bénévoles (1.071 h)
5 Services civique
31 stagiaires

SERVICE **ESI LA MAISON DANS LA RUE**

18 rue de Picpus - 75012 Paris

LES MISSIONS

Accueillir et accompagner des personnes, souvent fortement désocialisées, dans la reconstruction de leur identité et de leur projet, avec à terme l'objectif de les orienter vers les services de droit commun. L'ESI propose des prestations – sociales, sanitaires, médicales, culturelles et sportives – adaptées aux besoins des personnes reçues.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• Hommes et femmes, sans enfants, âgés de plus de 18 ans.
• Hommes : 91% / Femmes : 9% • Âge moyen : 44 ans.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Depuis plusieurs années, la cheffe de service participe aux réunions du conseil de quartier de la Mairie du 12e et principalement du quartier Nation-Picpus. Cette participation a permis à La Maison dans la rue de bénéficier cette année de dons de la Mairie du 12e : matériel audiovisuel pour assurer des séances cinéma de qualité ; sous-vêtements (caleçons et chaussettes).
Le samedi 23 novembre, les conseils du quartier Bel-Air Sud et Bel-Air Nord ont organisé grâce à une dizaine de bénévoles une collecte de produits d'hygiène en faveur de l'ESI devant des moyennes enseignes de commerce du 12e : une vingtaine de cartons de shampoings, de gels-douches, de dentifrices, de brosses à dents, de rasoirs et autres produits ont été collectés.
Une première expérience prometteuse ayant ouvert la porte à d'autres actions qui seront organisées dans les semaines à venir et qui témoignent de la place importante de l'ESI dans l'arrondissement ainsi que de l'implication quotidienne des bénévoles dans ses missions.
◗ L'Équipe de maraude interdisciplinaire (EMI Sud) identifie, évalue et accompagne les personnes présentant des troubles de santé mentale et/ou syndrome d'auto exclusion sévère. Les besoins principaux identifiés chez le public cible sont l'accès aux prestations d'hygiène, aux soins et aux droits. Cependant, la plupart de ces personnes, très éloignées des institutions avec leur cadre et leurs contraintes, ne sont pas capables de se déplacer seules vers les ESI dont la mission est de répondre à ces besoins.
Pour pallier cette difficulté, La Maison dans la rue a signé début 2019 une convention avec EMI Sud pour permettre à leur équipe d'accompagner physiquement les personnes suivies vers l'ESI, si nécessaire à plusieurs reprises et en restant avec elles au sein de l'accueil de jour tant qu'elles ne se sont pas suffisamment familiarisées avec cet environnement. La Maison dans la rue met à leur disposition une douche individuelle avec kit hygiène, serviettes, etc.
Ce local permet à l'équipe d'EMI Sud de mener des entretiens psychologiques et socio-éducatifs avec les personnes accompagnées.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** & **Au 31/12/2019** › **2.428**

« À LA MAISON DANS LA RUE...

... Nous sommes tous un peu perdus en arrivant, mais après quelques jours nous sommes plus sûrs de nous. Les ateliers sont intéressants, car on partage, on discute et on apprend des choses en écoutant les autres. J'apprécie les ateliers créatifs, dont l'atelier photo car j'aime la création.
Pour ma part j'ai la chance de voir la psy chaque semaine et cela me redonne du courage...»

Un projet du Fonds d'Intervention Annuel (FIA) : sortie au Havre pour des accueillis de La Maison dans la rue.

PÔLE **SOUTIEN PARENTAL**

Le pôle Soutien parental fédère des établissements dédiés à l'accueil de familles monoparentales, en grande majorité, des femmes isolées avec enfant(s). Les hébergements proposés sont en collectif et en appartements diffus. La plupart des femmes et des enfants ont connu un parcours d'exil et d'errance avant leur arrivée.
Notre mission vise en priorité, avec l'ouverture des droits, à les accompagner dans leur parentalité, à mettre en place un accompagnement vers l'accès aux soins et à la santé, la scolarité pour les enfants puis à travailler l'insertion au sens large.
Poser les bagages, pour une durée limitée afin de mettre en place les moyens nécessaires à l'accès au logement autonome, déclenche la mise en lumière d'enjeux particulièrement forts pour les familles : comment se reconstruire après des parcours de souffrance, comment quitter une logique de survie pour aller vers la construction d'un avenir en France. Pour certaines sans titre de séjour, comment consolider les liens au sein de la famille ? Comment évoluer avec fluidité dans une société dont on ne connaît pas les codes ? Comment prendre ses marques et ses repères dans un nouvel environnement ? Ainsi, les équipes du pôle sont mobilisées aux côtés des familles pour apporter un accompagnement et un soutien sous l'angle de l'autonomie afin de leur permettre de relever ces défis. La question du soutien à la parentalité y est prioritaire. Placer l'intérêt supérieur de l'enfant comme enjeu central de l'accompagnement, car l'enfant est une personne accompagnée au même titre que l'adulte.

Sortie pour les enfants hébergés à Pouchet.

L'ÉQUIPE :
38 salariés
3 stagiaires

MAISON D'ACCUEIL **ÉGLANTINE**

21 rue Salneuve - Paris 17e & 12 cité Trévise - Paris 9e

LES MISSIONS

Etablissement à caractère expérimental, la Maison d'Accueil Eglantine déploie depuis juin 2010 un projet singulier et atypique, dédié à l'accueil de femmes enceintes ou avec enfant(s) en situation de précarité et sortant de l'hôtel. L'établissement propose ainsi un hébergement mixé entre l'accueil d'urgence de femmes enceintes et celui de femmes avec enfant(s) dans une dynamique d'insertion.
Cofinancée par la DRIHL et la DASES, la Maison d'Accueil Eglantine participe, en sus de ses missions d'hébergement et d'accompagnement social, à une mission de prévention, en amont de la protection de l'enfance, par des actions spécifiques de soutien à la périnatalité et à la parentalité.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Accueil inconditionnel de femmes seules avec enfant(s) de 1 à 4 ans.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Précarisation du public accueilli. Le profil des résidentes arrivées en 2019 est plus proche de celui d'un service d'Urgence. Ainsi, les perspectives de sorties sont éloignées et le travail d'insertion ne peut être amorcé qu'après stabilisation des situations (ouvertures de droits administratifs, santé…).
- Plus de 50% des femmes accueillies ont un niveau d'études de primaire, collège, lycée.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**65.236**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**180**

"LA PARISIENNE", UN EXEMPLE D'ACTION COLLECTIVE…

Dans le cadre des projets FIA (Fonds d'intervention annuel-fonds propres du CASP) 2019, un groupe de femmes accueillies a participé à la 23e édition de la course « La Parisienne », le dimanche 8 septembre 2019.

Un financement a été accordé pour l'achat de l'équipement sportif dédié aux femmes participantes, ainsi que la mise en place de séances d'entraînement collectif avec un coach diplômé, qui ont eu lieu une fois par semaine durant trois mois au parc Monceau (dans le 17e) afin de préparer au mieux cet événement citoyen et solidaire !

À l'occasion de la Journée de la femme, un Cin'Églantine autour de la projection du film "La source des femmes" de Radu Mihaileanu, suivie d'un débat animé par l'équipe sur l'évolution de la place des femmes dans la société.

L'ÉQUIPE :
11 salariés
2 stagiaires

SERVICE **LE REBOND 91**

14 bd Henri-Barbusse - 91210 Draveil

LES MISSIONS

Le service se compose de 17 studios dont 8 places CHRS, 9 places d'urgence, et 4 appartements relais. Le Rebond est un lieu d'accueil et d'hébergement individualisé avec des espaces de vie collectifs.

Ses missions principales : accueillir, héberger, assurer le suivi social de familles monoparentales ayant au moins un enfant âgé de plus de 3 ans, les accompagner vers l'insertion et le logement autonome.

Ses objectifs : permettre aux personnes accueillies l'accès aux droits sociaux et à la santé ; l'élaboration d'un projet personnalisé ; l'orientation vers des solutions adaptées à leurs situations et leurs attentes, dans le but de restaurer ou de préserver une certaine autonomie ; le soutien à la parentalité et le lien avec la protection de l'enfance.

Le contexte et l'urgence de l'accueil privilégient les démarches d'insertion par le logement et l'apport de solutions face à leurs difficultés personnelles. Ainsi, les personnes accueillies peuvent avoir un réel besoin de soutien aussi bien matériel que psychologique.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles en grande précarité, qui pour la plupart, ont connu des ruptures familiales.
La majorité des femmes n'ont pas ou peu de diplômes, ce qui freine leur insertion professionnelle. Ainsi, leurs ressources sont limitées, voire insuffisantes.
Depuis quelques années, de plus en plus de familles présentent des troubles psychologiques, ainsi que des conduites addictives. Nous développons ainsi un partenariat externe pour favoriser l'accès aux soins et à la santé.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- Travail autour de la parentalité/protection de l'enfance /insertion par le travail et logement.
- Accompagnement social global de chaque famille hébergée.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**30.787**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**87**
NB DE LOGEMENTS GÉRÉS	**21**	

MADAME K est arrivée en France en 2012 avec sa fille âgée de 4 ans. Très rapidement nous l'avons accompagné dans ses démarches administratives (Pôle Emploi, santé, demande de logement, transports…) et dans la scolarité de son enfant.
À son arrivée, elle avait un CDD qui a été renouvelé plusieurs fois. Mais en novembre, son contrat n'a pas été renouvelé et elle n'a pas retrouvé de travail tout de suite. Une formation dans la petite enfance ou d'aide-soignante, qui avait été évoquée avec elle, aurait pu commencer en septembre 2019, mais son titre de séjour était périmé en avril 2019 et sa demande de renouvellement n'a pas été acceptée.
Depuis, nous avons réalisé plusieurs démarches pour régulariser sa situation, avec l'aide d'une juriste (service juridique du CASP). Une nouvelle demande de titre de séjour a été déposée en novembre 2019 comportant un nouveau motif.
Mais Madame K reste pour l'instant sans titre de séjour. Elle ne peut donc pas travailler ni bénéficier d'un logement autonome. Et elle ne perçoit plus d'allocations de la CAF depuis avril 2019. De plus, elle nous a annoncé une grossesse en septembre 2019. Mais elle ne souhaite pas bénéficier d'un appartement relais pour vivre avec le père du futur enfant.
Elle bénéficie d'aides financières ponctuelles de la part de son assistante sociale pour acheter les produits nécessaires à la famille. Elle bénéficie également de l'aide des Restos du Cœur, ainsi que des achats alimentaires faits par Le Rebond.

L'ÉQUIPE :
4 salariés

CHRS EN DIFFUS **UNE FAMILLE UN TOIT**

LES MISSIONS

Le service vise prioritairement à offrir une alternative à l'hôtel aux familles ayant la capacité d'intégrer un logement autonome.
En effet, l'hébergement en diffus se faisant dans des conditions similaires au logement de droit commun et offrant une passerelle rapide vers le logement autonome, 2 critères d'admission dans le dispositif sont à retenir :
- situations administratives régularisées ou régularisables rapidement ;
- autonomie de la famille et capacité à accéder à un logement autonome.

Ce dispositif s'adresse à différentes catégories de familles, de composition variable, avec une priorisation des accueils pour les familles monoparentales notamment les femmes seules avec enfants ou enceintes.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Couples ou familles monoparentales avec enfant(s), déjà inscrits dans une démarche d'insertion et d'accession à un logement autonome.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ 10 familles, soit 34 personnes (14 adultes et 20 enfants).
◗ Temps de présence à l'hôtel des familles avant l'entrée dans le service :
- Plus de 5 ans pour 30% des familles environ ; moins de 3 ans pour la moitié des familles.
- Âge moyen : 38 ans pour les 14 adultes accueillis.
- Femmes : 71.5% / Hommes : 28.5%.
- 45% des enfants accueillis ont moins de 6 ans, 1/3 ont 11 ans et plus.
- 40% des enfants ont un suivi médical pour des troubles cognitifs ou de l'apprentissage. Ces suivis impactent la scolarité des enfants et l'insertion professionnelle des parents.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**12.410**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**34 (soit 10 familles, dont : 14 adultes et 20 enfants)**

Stage de cani-cross.

EN 2019, LE SERVICE A PROPOSÉ... des ateliers d'agility et des stages de cani-cross.
Financés par une subvention interne du FIA (Fonds d'intervention annuel du CASP), ce projet s'inscrit dans la continuité des ateliers de médiation animale proposés en 2018.
Le cani-cross est un sport athlétique qui associe un humain et un chien, le chien étant attelé à la personne qui court. Le but de l'agility est de faire évoluer son chien sans laisse ni collier sur un parcours composé d'obstacles divers (tunnels, piquets, haies, etc..), le tout sans fautes et dans un temps donné. Une vraie complicité se crée au sein du binôme chien/humain, car l'humain doit réussir à se faire comprendre et obéir du chien. Le chien doit donc avoir confiance et envie de faire plaisir à l'humain qui fera le parcours à ses côtés.
Plusieurs objectifs sont poursuivis : favoriser l'accès au sport et aux loisirs, créer du lien entre les personnes accueillies, s'ouvrir à la découverte de nouveaux territoires, avoir un impact positif sur le bien-être des personnes accueillies, favoriser l'autonomie des personnes en développant des savoir-être.

L'ÉQUIPE :
9 salariés

CHRS **POUCHET**

20 rue Pouchet - 75017 Paris

LES MISSIONS

Assurer l'accueil en hébergement temporaire et transitoire, le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des résidents afin de leur permettre d'atteindre leur projet de vie et de préparer l'accès au logement définitif.
Le CHRS dispose de 50 places : 23 chambres permettant d'accueillir 23 ménages.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles monoparentales en majorité.
• Parents (majeurs) : femmes, hommes, couples, femmes enceintes.
• Enfants : 1 ou 2 enfants maximum (de la naissance à l'adolescence). Les compositions familiales sont limitées par la taille des chambres.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ La garde des enfants : 84% des résidents sont en situation monoparentale, la question de la garde d'enfant est donc primordiale. La structure ne propose pas de mode de garde. Néanmoins, des systèmes d'entraide formalisés pour les gardes sont organisés au sein de la structure par les mamans. Des solutions sont à trouver à l'extérieur (crèches, halte-garderie, assistante maternelle...).
◗ Les résidents sont accompagnés lors de la première visite de logement par un travailleur social. Une fois l'attribution du logement et le bail signés, la procédure d'accès dans le logement est mise en œuvre : FSL, partenaires financeurs... Un lien avec le service social de l'arrondissement est assuré si nécessaire. L'équipe sociale estime que la majorité de ces familles se maintiendra sans grande difficulté dans leur nouvelle habitation.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**18.053**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**51**

MADAME J... «Je suis originaire du Maroc, j'ai bientôt 36 ans. J'ai deux enfants âgés de 12 ans et 5 ans. J'ai été admise au CHRS Pouchet en avril 2018, après avoir fui mon ex-époux, et avoir dormi dans ma voiture avec mes enfants. Grâce à cet accueil au CHRS, j'ai retrouvé des forces et confiance en moi pour penser à l'avenir de mes enfants et au mien. J'ai trouvé un soutien et des interlocuteurs, notamment dans le domaine de l'emploi. Ce qui fait qu'aujourd'hui, 21 mois après mon arrivée, j'ai un emploi stable qui me permet de subvenir aux besoins de mes enfants et de consolider tous mes dossiers d'accès à un logement stable. J'espère désormais que cette étape au CHRS me permettra d'avoir un logement au plus vite.»

Sortie au Louvre pour les résidentes de Pouchet.

L'ÉQUIPE :
13 salariés

CHRS **CRETET**

7 rue Cretet - 75009 Paris

LES MISSIONS

Par un accompagnement social adapté, l'équipe assure les missions suivantes auprès des résidents :

- Aider au relogement : soutien dans les démarches pour l'accès au logement ou à l'hébergement adapté.
- Proposer un accompagnement social personnalisé.
- Ouvrir ou conforter l'accès et le maintien aux droits.
- Conforter l'accès à l'autonomie.
- Favoriser ou conforter l'insertion professionnelle, favoriser l'inclusion sociale et l'accès culturel et aux loisirs.

LE PUBLIC ACCUEILLI

26 familles monoparentales (soit 58 personnes) en situation de précarité : mères avec leur(s) enfant(s) du bébé à l'adolescent. (Un seul père est hébergé avec son fils adolescent). Les femmes peuvent être accueillies dès leur grossesse.
L'orientation du public est effectuée exclusivement par le SIAO Insertion. L'accueil inconditionnel est le fil conducteur des admissions : pas de condition en matière de ressources, ni de conditions de régularité du séjour, etc.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

Le mode de garde

Le nombre insuffisant de places en crèche est un vrai problème et un frein à l'inclusion sociale des mères. Ainsi, l'équipe sociale développe le réseau partenarial vers le service Petite enfance de la Mairie du 9e arrondissement et les crèches de secteur. Le partenariat est également développé en interne au CASP avec la halte-garderie du "Multi-accueil" du pôle Lien Social de Proximité. Il s'agit de favoriser l'insertion sociale des mères qui peuvent ainsi déposer leurs enfants et suivre pendant ce temps les cours de français du centre social La Clairière. Par ailleurs, en la matière, les mamans bénéficient entre elles d'un vrai réseau de solidarité.

Le partenariat avec Mosaïques

Le partenariat avec l'association de quartier "Mosaïques" est actif. Cette association dynamique organise des séjours familiaux de qualité, en fonction du quotient familial. Si la famille n'a pas de ressources, le séjour est gratuit.
Mosaïques propose aussi du soutien scolaire, des cours d'alphabétisation, des ateliers cuisine, des sorties. C'est un lieu-ressource régulier pour les familles du CHRS. L'équipe des animateurs gère ce partenariat, informe et oriente les familles vers cette association. Le partenariat se renforce d'année en année.

NB DE JOURNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**20.765**
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	**Au 31/12/2019**	**55**

MADAME N... "Je suis originaire du Cameroun, j'ai 33 ans cette année et je suis hébergée ici avec ma fille qui va bientôt avoir 3 ans. Nous sommes toutes les deux dans une chambre avec salle de bain. Nous avons des repas midi et soir avec le self ainsi que des réserves d'un mois pour préparer notre petit-déjeuner.
J'attends ma première carte de séjour pour chercher un travail puis avoir un appartement et avancer dans la vie avec ma fille. Je suis accompagnée ici par une assistante sociale pour toutes mes démarches, par exemple pour la demande de titre de séjour à la Préfecture, l'assurance maladie, les demandes d'aides financières, les démarches pour ma fille, etc.
Ce n'est pas le grand confort pour ma fille et moi, mais nous sommes habituées et cela nous convient le temps que la situation s'arrange. »

Résidentes de Cretet.

PÔLE **LIEN SOCIAL DE PROXIMITÉ**

Le pôle Lien Social de Proximité regroupe des dispositifs de l'action sociale et de l'éducation populaire qui permettent de répondre aux besoins des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité, mais également de préserver l'inclusion sociale, de favoriser le retour à l'autonomie, la réappropriation et la réalisation d'un projet de vie sociale durable, lié à une notion de participation et de conscience citoyenne.
Le pôle accueille un public multigénérationnel. Il intervient aussi bien auprès des jeunes enfants et de leurs parents, auprès des adolescents et des jeunes en rupture sociale qu'auprès des séniors en rupture numérique. Il propose ainsi des actions adaptées à toutes les étapes de la vie.
Dans une action « d'aller vers » pour la prévention sociale de Paris Centre et les mineurs non accompagnés de la goutte d'or ; ou dans une mission d'accueil du public pour le centre social La Clairière, l'ESI Bonne-Nouvelle, la Bulle d'Air et le Multi-accueil, les services du pôle accompagnent les personnes sorties du processus social.

Intervention de Laurence de Carlini, musicienne, lors des Moments Musicaux au service RAM-RAP.

L'ÉQUIPE :
7 salariés
87 bénévoles
(8.758 h)
1 Service civique
11 stagiaires

CENTRE SOCIAL **LA CLAIRIÈRE**

60 rue Greneta - 75002 Paris

LES MISSIONS

Le centre social La Clairière est ouvert à tous. Il propose un accueil, un lieu de premier échange et des actions régulières telles que : accompagnement à la scolarité et accueil de loisir, ateliers numériques et linguistiques et des temps collectifs. Il propose également une permanence dite Relais Social qui est un espace d'écoute, d'orientation avec l'intervention d'un écrivain public. Le centre construit également des événements avec le public : vide grenier, sorties, événements festifs, partage de savoir.
Son objectif est de créer un lien singulier avec chaque personne afin de l'accompagner au gré de ses envies ou de ses besoins. Le centre social a pour vocation d'être un lieu de développement d'une dynamique citoyenne de quartier basée sur la coopération des habitants. En ce sens, les bénéficiaires du centre social sont les personnes qui reçoivent un service mais aussi ceux qui font vivre les actions.
Enfin, le centre social contribue également à la vitalité associative en nouant divers partenariats et en accueillant diverses associations dans ses murs.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Tout public : jeunes et adultes, de toutes nationalités, de tout statut social.
664 personnes étaient inscrites dans l'une ou l'autre de nos actions. Le centre social est également fréquenté par nombre d'autres personnes qui viennent pour l'action d'un partenaire associatif (Yoga, club d'échec, ...) ou tout simplement pour prendre un café et discuter avec l'équipe.
Mineurs : 11% / 18-25 : 7% / 26-35 : 29% / 36-45 : 21% / 46-60 : 13% / >60 : 19%.
Hommes : 42% / Femmes : 58% / Origine : 25% Paris centre / 38% autre Paris / 37% hors Paris / Ressources : 30% minima sociaux / 42% sans emploi.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Le public des Ateliers sociolinguistiques (ASL) est constitué aux 2/3 de demandeurs d'asile et de réfugiés. En majorité des personnes en situation de précarité quant au logement (CHU, CHRS), au statut juridique, avec de faibles ressources, des difficultés pour se déplacer (certains viennent de banlieues éloignées). Principalement des jeunes de moins de 30 ans, primo-arrivants avec moins de 2 ans de présence en France.
Le dernier tiers représente des personnes concernées par des titres de séjour salarié ou par le regroupement familial.
Flux de personnes aux ASL : environ 300 inscriptions dans l'année pour 130 places hebdomadaires. / 2.100 heures d'ateliers animés par des bénévoles sur 11 groupes sélectionnés par niveaux du CECRL avec des objectifs variés : préparer un examen, trouver du travail, suivre la scolarité des enfants, créer des liens... / 56 nationalités, avec des parcours différents.
◗ Bénévolat : le nombre de bénévoles est relativement stable d'une année à l'autre (85 en 2018).

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** › **664**

UNE PERSONNE DES ASL TÉMOIGNE...

« J'aime beaucoup La Clairière, les cours de français dans cette école. Je voudrais venir l'année prochaine. Déjà, je vois mon progrès. Je parle mieux qu'avant. Déjà 4 mois que je suis arrivée. Je suis arrivée avec le niveau A1.1 et après presque A2. Je parlais mal, je faisais beaucoup de fautes. J'aime bien notre prof, il est très intelligent. Parfois dans l'école il y a la fête. On goûte des gâteaux, on peut boire des cafés toujours. Aussi, il y a les autres cours pour les enfants. On fait beaucoup de choses pour nous. Ici travaillent les gens bénévoles qui sont très gentils. Je suis contente que je peux venir à l'école. Encore il y a l'assistante sociale, elle s'appelle Isabelle. Elle m'a aidée.

Dans l'école je vais passer des examens pour niveau B1. C'est bien ça qu'il y ait le cours comme ici à La Clairière qui n'est pas très cher. Moi je suis venue ici avec plaisir et merci à Alain et Muriel.»

Table du Monde, un repas élaboré par les personnes du Centre social qui a rassemblé le 22 mars plus de 80 personnes.

L'ÉQUIPE :
3 salariés
5 bénévoles
(390 h)
2 stagiaires

SERVICE **LAEP "LA BULLE D'AIR"**

60 rue Greneta - 75002 Paris

LES MISSIONS

La Bulle d'Air est un "Lieu d'Accueil Enfants-Parents" (LAEP) s'inspirant de "La Maison Verte" créée autour de Françoise Dolto en 1979. Pensé autour de la relation parents enfants, c'est un lieu d'échanges et de rencontres, un lieu de paroles où l'on s'adresse autant à l'enfant qu'à son parent. Le jeu libre est un support à la relation.
Ce lieu permet de rompre l'isolement des parents, il favorise la socialisation des enfants et aide à la séparation.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants sont accueillis de la naissance à l'anniversaire de leur 4 ans. Ils sont accompagnés de leurs parents ou d'un membre de leur famille qui resteront présents pendant tout l'accueil. L'accueil n'est pas sectorisé, toutes les familles sont reçues de manière anonyme quel que soit leur lieu de résidence.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 2.613 passages en 2019, dont 1.259 enfants et 1.354 adultes, soit une augmentation de 17% par rapport à 2018.
- Une forte augmentation de nouvelles familles (190 nouveaux enfants cette année), soit une augmentation de 22% par rapport à l'an passé. La communication et en particulier le fait que La Bulle d'Air soit très active en ligne porte ses fruits (18% des familles nous ont connus grâce à notre site ou aux réseaux sociaux).

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES › **Entre le 1er/01 et le 31/12/2019** › **2.613**

Intervention de Frédéric Boyer, de l'association Lire.

THIBAUT, ÂGÉ DE 2 ANS ET DEMI... et son petit frère âgé de 3 mois arrivent avec leur mère. C'est une famille que nous connaissons bien à La Bulle d'Air, car elle vient tous les samedis matin.
Le petit garçon a passé une bonne partie de la matinée à jouer à la dînette et à faire des aller-retour entre la dînette et son petit frère. Au moment du départ, Thibault se lève, est déséquilibré et tombe en se cognant fort la tête contre la cuisinière en bois. Pas un son ne sort de sa bouche. Cela m'étonne. Je lui dis qu'il a dû se faire bien mal, qu'il a le droit de le dire et de pleurer même !
À ce moment-là, il geint doucement. J'insiste à nouveau. La mère qui assiste à la scène me dit : « Nous lui disons tellement avec son père que c'est rien, que ce n'est pas grave quand il se fait mal, qu'il ne doit plus oser le montrer. »
Mettre des mots sur ce que l'enfant ressent lui permet d'exprimer les émotions qui le traversent et donc de se sentir reconnu en tant que sujet.

L'ÉQUIPE :
3 salariés
1 stagiaire

SERVICES **LAEP "LA BULLE D'AIR" HORS-LES-MURS**

Paris 15e et 17e arrondissements

LES MISSIONS

Les familles hébergées dans les CHU/CHRS ne fréquentent pas ou peu les Lieux d'Accueil Enfants Parents. Elles ne connaissent pas les dispositifs d'aide à la parentalité qui sont sur leur arrondissement. Des dispositifs tels que les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) peuvent soutenir en amont certaines difficultés que ces parents peuvent rencontrer avec leurs enfants en bas âge.
Ce projet expérimental à l'attention des familles permet de faire en sorte que les LEAP « aillent à elles ».

Le projet permet au sein même des structures d'hébergement :

- de proposer un accueil proche de celui que nous offrons dans le 2e arrondissement.
- de penser la place de l'enfant au sein de ces structures en lien étroit avec les équipes sur place.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Lors de ces accueils de La Bulle d'Air Hors-les-Murs, nous nous adressons aux familles hébergées au sein des deux structures où nous intervenons, à savoir le CHU Bessin et le CHRS Églantine. Les accueils sont ouverts aux enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés de leurs parents.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Pour cette deuxième année expérimentale, nous avons eu en tout 218 passages (enfants et adultes) dont 125 pour le CHU Bessin et 93 pour le CHRS Églantine.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	57
	Au 31/12/2019	45

L'ÉQUIPE :
2 salariés

SERVICE **RAM-RAP**

60 rue Greneta - 75002 Paris

LES MISSIONS

Informer et soutenir les professionnels de l'accueil à domicile (développement de l'enfant, possibilités de formations, outils théoriques...). Informer les familles sur le fonctionnement du "Relais assistantes maternelles-Relais auxiliaires parentales" (RAM/RAP).
Offrir un cadre d'échanges et de rencontres des pratiques professionnelles, en contribuant à la professionnalisation des auxiliaires parentaux et des assistantes maternelles. Proposer un lieu d'animation pour les enfants.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Nous accueillons les professionnels de l'accueil à domicile, c'est-à-dire les Auxiliaires parentaux, les Assistants Maternels, en compagnie des enfants dont elles/ils s'occupent. Les enfants sont accueillis jusqu'à leur entrée en maternelle, à l'âge de 3 ans ou 3 ans et demi.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Nous proposons systématiquement des animations en partenariat avec d'autres structures ou associations du territoire : séances de lectures et découverte de la Littérature enfantine avec l'association parisienne LIRE, des séances d'éveil musical avec une intervenante extérieure, des séances à la Médiathèque de La Canopée ainsi qu'à la bibliothèque Delbo du 2e. Toutes ces "animations" sont un vrai plus pour nos accueils et font partie intégrante de l'accompagnement des professionnelles et des enfants. Depuis presque trois ans que ces temps ont été mis en place, nous constatons que les professionnelles évoluent dans leur positionnement et s'emparent, chacune à leur manière, des propositions qui leur sont faites.
◗ Nous constatons de plus en plus de liens entre le RAM/RAP et le LAEP. En effet des familles rencontrées lors des inscriptions pour le RAM/RAP découvrent l'existence du LAEP et se mettent à le fréquenter. De même des parents fréquentant le LAEP se montrent intéressés par l'offre du RAM/RAP pour la professionnelle qui accompagne leur enfant.
Cela va dans le sens de l'offre globale que nous pouvons apporter aux familles du centre de Paris, en enrichissant les propositions pour un accompagnement plus complet, qui répond à un réel besoin.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	36 PROFESSIONNELS / 65 ENFANTS
	Au 31/12/2019	26 PROFESSIONNELS / 41 ENFANTS

MARIE, 2 ANS... n'est pas venue depuis un moment au Relais. Nous la revoyons avec plaisir, accompagnée de Fabelle, l'assistante maternelle qui l'accueille depuis presque un an et demi. C'est aujourd'hui sa dernière séance à La Bulle d'Air, car ses parents déménagent cet été pour le sud de la France. Laurence notre intervenante musicienne est présente.
Marie a bien grandi, elle entre sans hésitation dans l'espace et retrouve les jeux et jouets qu'elle investit rapidement. Très vite, nous voyons qu'elle est à l'écoute de Laurence, tout en continuant à jouer au début, puis peu à peu nous remarquons qu'elle lâche les jeux pour se saisir des différents instruments de musique proposés. Elle répond facilement aux sollicitations de Laurence, initiant même des mouvements de danse qui seront repris par tous. Fabelle s'approche aussi progressivement du groupe entourant Laurence. Elle la questionne sur la provenance des instruments. En général, Fabelle est beaucoup dans l'injonction avec Marie, il y a peu de moments de jeux entre elles, mais aujourd'hui Fabelle nous semble plus détendue. Pour la première fois, nous la voyons se saisir des instruments et même danser à l'invitation de Marie : « Danse Tata, tourne Tata ! »... Toutes les deux resteront attentives et enthousiastes jusqu'à la fin, Marie demandant à Laurence de rechanter une deuxième fois la chanson « Du soleil pour se dire au revoir ». Cette chanson sera d'ailleurs adaptée par Laurence pour signifier à Marie que cette séance est la dernière pour elle et que c'est pour nous et pour elle un "au revoir" un peu spécial. Ces moments de partage sont aussi des moments pour sortir du quotidien, créer du lien et provoquer de nouvelles occasions de rencontres.

L'ÉQUIPE :
8 salariés
1 bénévole
(140 h)
5 stagiaires

SERVICE **MULTI-ACCUEIL**

1 rue Dussoubs - 75002 Paris

LES MISSIONS

Le Multi-accueil CASP est un établissement d'accueil de jeunes enfants combinant crèche et halte-garderie d'une capacité de 18 places dont 9 places de repas. Il accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18h des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans pour le temps où les parents ne sont pas présents.

Ses missions :

- accueillir, veiller à la santé, à la sécurité des jeunes enfants ;
- développer des actions qui contribuent à leur éveil, à leur bien-être psychique et à leur développement global (psychomoteur, affectif et relationnel) ;
- favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation des enfants ;
- accompagner les parents dans leur fonction d'éducation et les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Le Multi-accueil assure pendant la journée l'accueil permanent des enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans, dont les parents :

- suivent les ateliers sociolinguistiques, les cours d'initiation à l'informatique au centre social La Clairière,
- sont accompagnées par les services ou structures du CASP,
- résident dans les 1er, 2e, 3e, 9e et 10e arrondissements ou autres de Paris.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	**93**
Au 31/12/2019	**58**

L'ÉQUIPE :
10 salariés
1 stagiaire

SERVICE **PRÉVENTION SOCIALE**

8 rue des Prêcheurs - 75001 Paris

LES MISSIONS

Aller vers les publics les plus fragilisés sur le territoire Paris Centre (1er, 2e, 3e, 4e arr.), notamment les plus jeunes, avec une action en trois axes : la médiation sociale, la prévention jeunesse et la coordination du partenariat local.

• « Aller vers », à travers un travail de rue, une connaissance des publics, un suivi ou un accompagnement des personnes jeunes et jeunes adultes.

• Réaliser une action de vieille sociale, d'orientation des publics les plus âgés en s'appuyant sur les partenaires sociaux du centre.

LE PUBLIC ACCUEILLI

• Axe Médiation Sociale / Coordination du Partenariat Local : tout public à la rue non connu par les associations sur le territoire Paris Centre.

• Axe Prévention Jeunesse : jeunes de 12 à 25 (voire 30 ans pour les anciens suivis) en ruptures, en errance, en stagnation sur le territoire.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ La particularité de la Prévention Sociale réside en son équipe pluridisciplinaire composée de trois médiateurs sociaux, quatre éducateurs spécialisés, un psychologue clinicien, une assistante de service social, une coordinatrice du partenariat local et un chef de service.

◗ Depuis janvier 2019, les missions de la Prévention Sociale se sont étendues aux 2e et 3e arrondissements de Paris. De ce fait, le public jeune concerné par ce service se distingue en deux groupes :

- Jeunes dits « de quartier », plutôt sédentaires, et les collégiens et lycéens des 2e et 3e ;
- Jeunes et moins jeunes en errance sur les 1er et l4e arrondissements.

Ils ont en commun la particularité d'être tous dans un processus de rupture, quelle qu'elle soit.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	565
	Au 31/12/2019	565

Sortie à la mer grâce au Fonds d'intervention annuel (FIA).

M., 30 ANS, ÉCRIT SUR L'ERRANCE...

"Dans quel état j'erre. À force de tourner et chercher, je trouverai. Je me contenterai d'apporter ma vision le plus concrètement possible, car il n'appartient qu'à la personne en errance de pouvoir apporter une réponse sur sa façon de vivre l'errance. Tout cela fait de l'errance une épreuve. Une épreuve certainement difficile pour celui ou celle qui la vit, mais c'est aussi le point de départ d'une nouvelle vie. J'ai tout perdu ! J'erre d'ici de là sans savoir ou aller ni ce que le futur m'apportera. L'errance rime souvent avec souffrance d'une vie ternie par un passé qui s'est mal composé. Itinérance d'un point A vers un hypothétique point B, point de toutes les espérances et peut-être une chance de trouver au bout de la marche une oreille à l'écoute, une réponse à un quelconque problème, un espoir au bout d'un tunnel sombrement triste. On erre parfois sans même se mouvoir, seul le corps est présent, les pensées vagabondent dans un espace-temps irréaliste, ce qui peut pousser parfois certaines personnes à commettre l'irréparable sur leur propre personne, seul les plus forts mentalement et psychologiquement arrivent à garder un cap à peu près normal. [...]"

L'ÉQUIPE :
7 salariés
12 bénévoles
(1.200 h)
8 stagiaires

SERVICE **ESI FAMILLES**

9 rue Thorel - 75002 Paris

LES MISSIONS

Accueil de jour pour familles sans abri.
Ce projet est co-porté par le CASP et l'association OSE (Œuvre de secours aux enfants).

LE PUBLIC ACCUEILLI

Familles en situation de rue et généralement en demande non pourvue au Samu Social de Paris.
La plupart des familles sont arrivées récemment en région parisienne. Certaines sont demandeuses d'asile et d'autres dans des déplacements aller-retour entre le pays d'origine et la France. Les familles vivent pour la plupart une situation d'errance chronique.

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

- 915 nouveaux enfants accueillis en 2019, dont 583 de moins de 6 ans, parmi lesquels 209 avaient moins de 1 an, dont 87 enfants à moins de 6 semaines d'âge.
- 203 femmes enceintes accueillies.

NB DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	**Entre le 1er/01 et le 31/12/2019**	**2.492 (soit 863 FAMILLES)**
	Au 31/12/2019	**1.525 (soit 511 FAMILLES)**

NOUS SOMMES ARRIVÉS EN FRANCE...

en novembre 2019, car dans notre pays nous ne trouvons pas de travail. Nous avons connu l'ESI familles grâce à une connaissance. Tout de suite nous nous sommes sentis bien accueillis par les salariés et par les familles présentes. Nos enfants adorent venir à l'ESI, ils participent aux ateliers enfants ou préscolaires. Moi aussi j'ai participé à l'atelier insertion professionnelle ; j'espère trouver un jour un travail et une maison pour ma famille. Nous sommes accompagnés par une assistante sociale qui nous oriente et nous explique comment faire en France. Par exemple je me suis inscrite au Pôle emploi et nos enfants sont à l'école.
Nous avons aimé que les salariés nous accompagnent physiquement quand nous avions besoin, par exemple au planning familial, à la PMI, à l'école et même à l'hôpital pour les dents de notre fils.
À l'ESI nous nous sentons comme chez nous, même si depuis notre arrivée nous sommes à la rue. Nous pouvons nous poser au chaud et nous nous sentons en sécurité.
F., maman de 3 enfants de 1, 6 et 10 ans (mars 2020).

L'ÉQUIPE :
14 salariés
1 stagiaire

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTDES
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS
MNA Goutte-d'Or

LES MISSIONS

Nous sommes mandatés par la Ville de Paris pour répondre à la nécessité d'accompagner les mineurs marocains en errance sur le quartier de la Goutte d'Or vers une prise en charge adaptée afin de les sortir de leur grande précarité. Notre intervention se décline par la mise en œuvre d'une maraude en journée, d'un accueil de jour et d'un abri de nuit. L'équipe est pluridisciplinaire : infirmier, psychologue, éducateurs et médiateurs. Au-delà de la réponse aux besoins élémentaires des jeunes, il s'agit de favoriser l'accès aux dispositifs de l'aide sociale à l'enfance en lien étroit avec le réseau partenarial mobilisé autour du projet.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Au 31 décembre 2019, l'âge moyen déclaré des jeunes est de 15 ans. Depuis le dernier trimestre 2018 nous observons un vieillissement des jeunes arrivant à la Goutte d'Or et une diversification de leur pays d'origine. Les jeunes qui étaient depuis 2 ans sur le territoire ont presque tous quitté la région parisienne, voire la France.

Les nouveaux venus sont plus vieux pour une majorité d'entre eux. Ils sont fatigués, abîmés physiquement et souvent porteurs de maladie de peau. Ils partagent avec leurs prédécesseurs une polyconsommation, la consommation de solvant apparaît et disparaît au rythme des nouvelles arrivées et de la capacité des jeunes à se fournir sur d'autres produits. Le profil des jeunes a quelque peu évolué mais reste pour nous tout autant mobile et insaisissable. Notre dispositif est devenu un repère que les jeunes se partagent entre eux comme ils le font pour d'autres données à diffuser pour les candidats au départ.

Pour autant, ils continuent à se tenir à distance des institutions, y compris de celles qui pourraient les aider. Ils sont majoritairement marocains, adolescents avec une apparence juvénile, des corps carencés, polyconsommateurs de substances psychotropes (benzodiazépines, cannabis, ecstasy, etc.) et délinquants (vol à l'arraché, cambriolage, deal).

Présentant de multiples carences affectant leur capacité de socialisation, tant vis-à-vis de leurs pairs que vis-à-vis des adultes. Ces jeunes souffrent également de pathologies liées à l'errance (gale et affections cutanées), aux consommations (états de manque, excès de violence) ainsi qu'aux multiples défauts de soins (maux de dents, blessures superficielles s'aggravant suite en infections).

L'errance prolongée, la violence et les consommations excessives forment un cocktail explosif qui annihile toute tentative de socialisation. Tantôt enfant tantôt adulte, le comportement de ce jeune public interroge depuis son arrivée mais la principale question est de savoir comment en France, avec l'organisation de la protection de l'enfance, enrayer un phénomène d'auto-exclusion des institutions qui sont garantes de leur protection.

Les jeunes sont organisés dans leur quotidien autour de groupe d'appartenance très fort. Cela n'implique pas nécessairement une solidarité entre eux, en revanche, le groupe est une protection à la fois sécuritaire et affective. Aussi, individuellement, le jeune a une dépendance au groupe qui est un frein important à toute prise en charge, car il va refuser systématiquement les orientations si elles ne prennent pas en compte son groupe. Les jeunes n'ont aucune confiance dans les adultes. Leur relation compliquée avec le monde des adultes ne date pas de leur arrivée en Europe. L'adulte est soit excluant, soit maltraitant soit prédateur, rarement bienveillant. Prendre le temps de l'apprivoisement est la condition *sine qua non* à l'instauration d'une relation de confiance. Mais la relation n'est jamais acquise, ils testent sans cesse les limites car ils ne savent pas la situer.

NB DE JOURNÉES	Entre le 1er/01 et le 31/12/2019	329
NB DE PERSONNES HÉBERGÉES	Au 31/12/2019	169

DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ

◗ Grâce à nos outils de repérage nous avons considérablement réduit le nombre d'alias : les transmissions systématiques entre les différents professionnels de jour et de nuit, les fiches de renseignement remplies pour chaque jeune, et les réunions avec les partenaires du Secteur éducatif pour mineurs non accompagnés (SEMNA) et de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Au 31 décembre 2019, nous avions 319 identités différentes. En nous appuyant sur les outils de la loi 2002.2 nous avons créé un règlement intérieur et une fiche de renseignement que chaque nouveau jeune signe à l'entrée du dispositif de nuit. Nous avons 243 fiches de renseignements complétées par l'équipe de nuit. Sur ces 243 fiches de renseignements, nous avons exclu celles qui sont complètement farfelues, les jeunes ne voulant pas donner leur identité, donnaient des réponses absurdes, celles qui sont en doublon (un jeune vient une nuit, remplit une fiche et revient par exemple une semaine plus tard et rempli une deuxième fiche), celles qui sont des fiches alias, les jeunes partant pendant plusieurs mois et profitant de l'oubli ou de la nouveauté de certains membres de l'équipe, pour se créer une nouvelles identité dans la structure. Pour finir, nous avons exclu les jeunes qui sont clairement majeurs. Cette dernière donnée est assez difficile à évaluer, aussi, nous gardons les "mineurs" qui continuent à clamer leur minorité. L'identification des jeunes reste un challenge quotidien pour les équipes, à la fois pour les accompagnements individuels et pour la continuité des soins.

◗ **L'accès aux soins**

Le soin est la première porte d'entrée dans la relation avec les jeunes.
La place de l'infirmier dans ce dispositif est importante, car elle permet aux jeunes de faire des demandes de soins, d'engager de la prévention sur les conduites à risque et d'ouvrir le dialogue. 203 jeunes différents ont été accompagné vers le soin en 2019. À ce chiffre s'ajoute celui des jeunes que nous ne sommes pas parvenus à identifier.
En donnée cumulée (un jeune peut être accompagné plusieurs fois ou vers plusieurs structures médicales), durant l'année 2019, nous avons effectué :
- 530 accompagnements vers le soin (soin de rue par l'IDE, accompagnement vers les consultations, accompagnements aux urgences hospitalières).
- 57 accompagnements vers les urgences et consultations des différents hôpitaux de l'AP-HP.
Près de la moitié des accompagnement (46%) sont pour des plaies, souvent traumatiques, liées à des chutes, des coups, coupure… L'autre moitié concerne les addictions (11,13%,) la gale (9,24%) et les maladies saisonnières, les douleurs dentaires, les troubles psychiques.

DES **ACTIVITÉS** EN LIEN AVEC LES **PAROISSES PROTESTANTES**

LES **TABLES DU CASP**

■ L'ÉQUIPE

Responsables bénévoles : Anne Mathiot-Gascuel et Bruno Martin Laprade. / *Représentante du CASP :* Florence Dastillung (administratrice du CASP). / 12 bénévoles (1.500 heures).
Membre d'Honneur : Élisabeth Sabardine.
Référente des Tables : Florence Blondon, pasteure.

■ LES MISSIONS

Financées par les fonds propres du CASP et par les paroisses qui organisent les repas, les Tables du CASP proposent un repas convivial "fait maison".
Selon son texte de référence, l'objectif des Tables du CASP est le "partage d'un repas pour le plaisir de tous, paroissiens et invités, et pas seulement la distribution de nourriture. Les repas sont appréciés comme un temps de rencontre et d'échanges permettant à chacun de découvrir la richesse de l'autre. Ce partage, la qualité et la présentation du repas, tout comme l'animation proposée, en font un moment de fête".

■ LE PUBLIC ACCUEILLI : Personnes isolées et en difficulté sociale.

En 2019, 17 paroisses (Batignolles, Boulogne, Bourg-la-Reine, Étoile, Foyer de l'Âme, Issy-les-Moulineaux-Clamart-Meudon-la-Forêt, Le Vésinet, Le Marais, Massy, Meudon-Sèvres, Neuilly, Oratoire du Louvre, Palaiseau, Passy, Pentemont-Luxembourg, St-Esprit, St-Jean) ont organisé 28 repas, qui ont réuni 1565 invités.

> La réunion annuelle de rencontre des bénévoles des paroisses a eu lieu le 11 avril 2019.

> Anne Fournié a une fois encore fait preuve de beaucoup de professionnalisme et de soins pour l'envoi des invitations. Nous lui en sommes énormément reconnaissants !

Merci aussi à tous les bénévoles du Comité des Tables et aux paroissiens qui œuvrent si fraternellement pour accueillir au mieux les invités.

OPÉRATION **COLIS DE NOËL**

■ L'ÉQUIPE : Françoise Demozay, *responsable bénévole de l'opération*. / 10 bénévoles (plus de 1.700 heures).

■ DEPUIS DES ANNÉES...

... une équipe de bénévoles du CASP prend en charge toute « l'opération colis de Noël ». Des jouets sont collectés dans les paroisses. Ensuite ils sont empaquetés et sont soit acheminés vers les structures du CASP où sont hébergés des enfants, soit envoyés directement au domicile des enfants des personnes détenues dans les prisons de la région parisienne.

- 606 enfants ont été bénéficiaires d'un cadeau de Noël (*454 en 2017*).
- 354 enfants *(254 en 2017)* de 8 structures du CASP.
- 252 enfants *(163 en 2017)* de personnes en détention.

■ LES DONATEURS

Alexandra Dobbs, l'Association ISIS Gustave-Roussy, les Paroisses et les Entraides protestantes d'Auteuil, du Foyer de l'Âme, de Plaisance, de l'Étoile, du Raincy, de Clamart/Issy-les-Moulineaux, de Neuilly, de Montrouge, de Marly-le-Roi, Pentemont-Luxembourg, de Palaiseau, de Bourg-la-Reine, de Boissy-St-Léger, de Meudon et de Mantes-la-Jolie.

La Politique RH 2019-2022 au service du Projet associatif, et du Plan stratégique du CASP

De manière à soutenir la réalisation du Plan stratégique de l'association, voté en mai 2019 par le Conseil d'Administration, l'association s'est également dotée d'une Politique RH ambitieuse, au bénéfice de nos 540 salariés.

La Direction des Ressources Humaines s'est, en conséquence, renforcée et réorganisée en 2019 : redéploiement du service Paie-Administration du personnel (6 collaborateurs), et création des services Développement RH (2 collaboratrices), et Relations sociales (une collaboratrice aux côtés du DRH).

Tous les collaborateurs de la Direction des Ressources Humaines agissent désormais en complémentarité, en faveur de la performance sociale de l'association. Quatre domaines d'action caractérisent la Politique RH 2019-2022 :

1. Soutenir la mise en œuvre du changement de notre organisation

Le Casp entend avant tout affirmer son identité d'Employeur socialement responsable, et déployer la Politique de Communication RH associée, tant en interne qu'en externe.

Le Projet valeurs et postures managériales, engagé en 2019 au travers de 2 Séminaires rassemblant l'ensemble des encadrants du Casp, consolidera en 2020 la démarche participative de notre association, au travers de l' harmonisation, et du développement les compétences de la communauté managériale du CASP.

Accompagner le changement du Casp se caractérise aussi par la nécessité d'adapter l'animation du dialogue social à l'évolution du périmètre de l'association, en faisant de la désignation des 26 élus (représentant 4 Syndicats) au CSE en octobre 2019 une nouvelle opportunité pour ancrer la démarche paritaire, dans la conduite des projets de transformation de l'organisation.

Il conviendra, au-delà, de préserver les conditions de travail de nos salariés susceptible d'être exposés à l'usure professionnelle, et de soutenir leur employabilité au travers d'actions de développement des compétences renforcées sur la période 2020-2022.

2. Harmoniser la gestion des emplois et consolider le développement des compétences

L'harmonisation des périmètres de poste, la priorisation des possibilités de développement des compétences individuelles et des parcours, puis l'identification des compétences collectives cibles du Casp, constituent les trois objectifs clés de la démarche GPEC, planifiée en 2020-2022

En complément, une Politique pluri-annuelle Recrutement-Intégration-Gestion de carrières sera soutenue par le Service Développement RH, dès 2020, en lien avec le Comité de Direction, et la communauté des Directeur-ices de Pôles.

En 2019, l'attention donnée aux parcours de nos collaborateurs s'est, notamment, traduite par la proportion des actions de formation qualifiante (20% du volume horaire du Plan de développement des compétences), et la mise en place d'Entretiens de Carrière, auprès des collaborateurs (suivi des collaborateurs, évolution professionnelle, entretien de sortie).

3. Reconnaître les collaborateurs et promouvoir la Qualité de Vie au Travail

L'harmonisation et la consolidation de la politique salariale s'inscrit au cœur de la stratégie, au travers, notamment, du renouvellement en 2019 de l'Accord d'Adaptation Casp-Arapej, et de la réflexion relative à l'intégration des collaborateurs issus de l'association La Clairière sous l'égide de la Convention Collective Nationale 51.

La reconnaissance des collaborateurs s'est également traduite, mi 2019, par la finalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, à l'issue d'un processus d'élaboration paritaire élaboré sur deux années.

Au-delà, l'association a d'ores et déjà programmé sur la période 2020-2022 la mise en place de modes de reconnaissance non financiers du travail, caractérisés par la valorisation du tutorat, le pilotage de projets spécifiques à chacun des Pôles, et la possibilité pour tout salarié de participer aux groupes de travail transverses aux activités de l'association.

La Qualité de Vie au Travail, se déclinant déjà, notamment, au travers d'actions en faveur du bien-être au travail (Ateliers de sophrologie, octroi de jour de congé pour déménagement…), continuera à faire l'objet de propositions du CASP auprès des organisations syndicales, sur la période 2020-2022.

4. Optimiser le traitement des activités en valorisant le digital et les évolutions des technologies existantes

Consciente de la nécessité de se doter d'outils de gestion et d'aide à la décision performants, au regard de la diversité de ses activités, et du nombre de salariés, l'association a décidé en 2019 de s'engager dans la mise en place d'un Système d'Information Ressources Humaines.

Les bénéfices attendus, à compter de 2021, consistent, en particulier, en la fiabilisation de la production de l'ensemble des données sociales (Gestion des temps, Paie, Administration du Personnel), de même qu'en l'établissement d'indicateurs de reporting social.

Au-delà, l'association entrera en 2021 dans une nouvelle ère, permettant à chaque salarié de disposer, via le SIRH, d'un Espace personnel où seront consultables tous les documents et actions associés à son parcours au sein de l'association (Entretiens professionnels, Entretiens d'Evaluation, Bulletins de paie numérisés….)

Plus largement, à l'image de l'organisation des élections professionnelles par voie électronique en 2019, le CASP a pris conscience de la nécessité de proposer de nouveaux outils de communication, de même que des formats de développement des compétences innovants, au travers du Digital.

A ce titre, un Plan de communication intégrant la valorisation des métiers et des offres d'Emploi du Casp sur les réseaux sociaux, de même que le déploiement d'une nouvelle Offre de Formation entièrement digitalisée sont inscrits parmi les priorités d'Action pour l'exercice 2020-2022.

ÉLÉMENTS **ÉCONOMIQUES**

Exercice 2019

1. PRINCIPALES TENDANCES

Le périmètre du CASP s'est à nouveau accru en 2019, avec la création de 280 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, 140 dans les Hauts-de-Seine et 140 également à Paris. À titre financièrement accessoire, un accompagnement des réfugiés de nos résidences sociales de l'Essonne a pu être mis en place. Le centre d'hébergement d'urgence hivernal a ouvert le 1er novembre 2019.

En sens inverse, le centre d'hébergement d'urgence de Pantin a fermé le 1er juillet 2019 et les financements CHRS ont diminué de 250.000 €.

Ces modifications du périmètre induisent une augmentation de plus de 4% des produits d'exploitation entre 2019 et 2018 (+ 1.875 K€), soit une évolution comparable à celle de l'exercice précédent.

Aucune modification de méthode comptable ni de présentation des comptes n'est intervenue en 2019. Une simple lecture comparée permet d'apprécier directement l'évolution par rapport à l'exercice précédent.

2. COMPTE DE RÉSULTAT

Le total des produits s'est accru dans des proportions comparables à l'évolution des activités, de même que celui des charges. Leur répartition respective est similaire à celle constatée en 2018.

Le total des produits 2019 est de 44.703.807 €, contre 43.143.082 € en 2018, selon la décomposition précisée par le tableau ci-dessous.

	Montants (€)		Écart 2019 vs 2018
	2019	**2018**	
Produits d'exploitation	44.570.865	42.696.038	4,39 %
Produits financiers	117.265	136.156	-13,87 %
Produits exceptionnels	15.677	251.254	n.s.
Autres produits	-	59.634	-
Totaux	**44.703.807**	**43.143.082**	3,62 %

Les subventions publiques et privées se sont accrues de 5% par rapport à 2018, essentiellement en raison des ouvertures mentionnées ci-dessus. Hors ces deux ouvertures, le total de produits est peu différent de celui de 2018.

La participation des accueillis (3.127.867 €) s'est accrue de 2,75%, reflet de l'augmentation de leur nombre et non de leurs contributions individuelles.

Les produits financiers commencent à décroître, du fait la baisse des taux : les revenus de legs consentis, majeure partie des produits financiers, sont de 103.920 €, contre 128.160 € en 2018.

La répartition des principales recettes 2019 par origine est précisée ci-après.

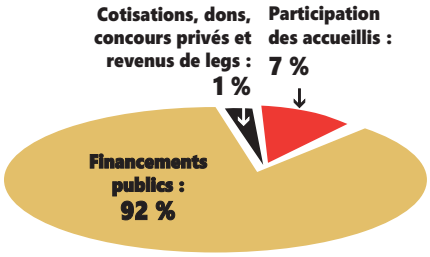

Toutes choses égales par ailleurs, cette répartition est elle aussi peu différente de celle de 2018.

Il convient de souligner l'importance des **produits issus de nos donateurs et adhérents**. Contrairement à beaucoup d'associations, le CASP a connu en 2019 une nette progression des dons, affectés ou non, de l'ordre de 20% hors dons exceptionnels. Cette progression n'apparaît pas dans les comptes, le total 2018 comprenant plusieurs dons exceptionnels, non renouvelable par nature. Elle n'en est pas moins réelle.

Signalons aussi dans ce registre la très généreuse donation consentie en 2019 d'un appartement rue Myrha, à Paris (XVIIIe ardt), appartement occupé par des accueillis du CASP depuis de nombreuses années.

Que chacun soit très chaleureusement remercié du fidèle soutien qu'il apporte ainsi au CASP : c'est bien grâce à tous que le CASP peut répondre, en toute liberté, à sa vocation d'innovation sociale, de faire "bouger les lignes" en refusant l'inacceptable.

Le total des charges 2019 est de 44.720.643 €, contre 43.176.644 € en 2018, selon décomposition ci-dessous.

	Montants (€)		Écart 2019 vs 2018
	2019	**2018**	
Charges d'exploitation	44.444.337	42.779.628	3,89 %
Charges financières	48.177	75.945	-36,56 %
Charges exceptionnelles	36.204	247.405	n.s.
Autres charges	191.925	73.666	n.s.
Totaux	**44.720.643**	**43.176.644**	3,58 %

La progression des charges (3,58%) continue à rester inférieure à celle des produits (3,62%). Il faut y voir l'efficacité accrue de la nouvelle organisation mise en place, qui autorise un contrôle de gestion plus efficace encore, et de celles des nouvelles manières de faire qu'elle autorise et favorise.

Globalement, l'évolution des charges est symétrique de celle de notre activité, et n'appelle pas de commentaire particulier.

Au total, l'exercice 2019 se caractérise par un total de produits de 44.703.807 €, qui, rapproché du total de charges de 44.720.643 €, débouche sur un résultat comptable déficitaire de 16.836 €, en importante amélioration par rapport à ceux de 3 exercices précédents : -311.196 € en 2016, -214.853 € en 2017 et -33.562 € en 2018.

3. BILAN

Le total du bilan s'élève à 15.890.029 € contre 17.259.526 € en 2018.

Cette évolution est le reflet, à l'actif, de la diminution du total des avoirs en banque immédiatement disponibles, les disponibilités, en l'absence cette année des règlements exceptionnels importants intervenus en décembre 2018.

Au passif, les principaux postes de variation concernent l'intégration dans les fonds associatifs de la valorisation de l'appartement de la rue Myrha (355 k€) et du résultat 2018, ainsi que la baisse de 511 k€ de la provision pour risque (réintégration d'une partie de la provision "taxe transport" et disparition de risques prud'hommaux, essentiellement). S'y ajoute, dans les provisions pour charges, la provision 2019 pour indemnité de départ en retraite (428 k€).

À l'exception des postes soulignés ci-dessus, le bilan ne connaît pas de variation significative. Son évolution est symétrique de celle l'activité du CASP, et n'appelle pas de commentaire particulier.

L'analyse des principaux indicateurs du bilan montre une situation financière saine. Les fonds propres sont cohérents avec les produits. La présence dans nos comptes du très important legs consenti en constitue la première raison.

4. CONTRIBUTIONS EN NATURE

213 bénévoles (261 en 2018) ont consenti chacun 80 heures en moyenne à différents établissements du CASP. La valorisation de ces contributions selon les règles comptables au taux horaire du SMIC 2019 (10,03 €) fait apparaître un montant de 172.115 €.

La contribution des bénévoles est en réalité hautement plus significative que celle montrée par ces chiffres, aussi bien par le travail fourni que, et surtout, par l'attention encore accrue que les établissements du CASP peuvent apporter à ceux qu'ils accompagnent.

Tout comme les années précédentes, le bénévolat de gouvernance et les dons en nature ne sont pas comptabilisés.

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

Nous exprimons notre vive reconnaissance aux organismes publics et privés qui, tout au long de l'année 2019, ont soutenu nos actions et nous ont donné les moyens d'agir.
Nous remercions également nos nombreux donateurs – particuliers et paroisses – pour leur générosité si précieuse.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris / DRIHL UT 92, 93, 94
DRIHL
Service de l'asile du ministère de l'Intérieur
Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
Union Européenne (Fonds Asile, migrations et intégration et Fond social Européen)
Conseil régional Ile-de-France
Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) de Paris
Mairie de Paris
Mairies des 1e, 2e, 4e, 9e, 11e, 12e, 13e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements
Mairies d'Ivry-sur Seine et de Pantin
Préfecture de Paris / Ile-de-France
ARS
Caisse d'allocations familiales (CAF)
Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
Direction interrégionale des services pénitentiaires d'Ile-de-France (DISP) et Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) 75, 91, 92, 93, 94
Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 91, 93
Assistance Publique Hôpitaux de Paris (OP-HP)
CPAM de Paris
DDEEES, DIRECCTE
Pôle Emploi, EPEC-PLIE

BAILLEURS SOCIAUX

CDC Habitat, 1001-vies Habitat, 3F, Batigère, Créteil Habitat, Élogie-SIEMP, EmmaüsHabitat, Groupe Valophis, Hauts-de-Bièvre Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, ICF Habitat, In'li, IRP, Les Résidences Yvelines-Essonne, RATP Habitat, Paris Habitat, RIVP (Ville de Paris), Sequens, Toit-et-Joie

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS

FAS nationale et Ile-de-France, URIOPSS, UNAFO, AFFIL, FEHAP, Farapej, FPF, FEP, Fédération Santé-Habitat, Samu social de Paris, Paris-Tout-Petits, Cultures du Cœur, SOLIPAM, Cimade, Armée du Salut, Accès au Droit Solidarité Paris, OSE (Œuvre du Secours aux Enfants), Fondation de l'Œuvre de la Croix Saint-Simon, Fédération Citoyens et Justice. Unis-Cité, Agence du don en nature, Dons solidaires, L'Œuvre La Bouchée de pain, Tous bénévoles, France-Bénévolat, Benenova Pro.

FONDATIONS

Scaler Foundation, Fondation de France, Fondation du Protestantisme, Fondation Sanofi Espoir, Barreau de Paris Solidarité.

ENTREPRISES

L'Oréal, Carrefour, Galeries Lafayette, La Poste, Phénix, Century-21, RATP, SNCF et sa Mission Solidarité, Crédit Coopératif, Cœur d'entreprise, Eres, Telephonica.

MÉDIAS

Radio Fréquence protestante, *Réforme*, *La Voix Protestante*.

LISTE DES SIGLES

AAH : Allocation adulte handicapé

ACT : Appartement de coordination thérapeutique

ADA : carte de paiement pour demandeur d'asile

AME : Aide médicale d'État

ARE : Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi

ARR : Aide au retour et à la réinsertion

ASE : Aide sociale à l'enfance

ASL : Ateliers socio linguistiques

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues (apprendre, enseigner, évaluer)

ASLL : Accompagnement social lié au logement

ASS : Allocation de solidarité spécifique

AT-SA : Accueil temporaire – service de l'asile (ministère de l'Intérieur)

AVA : Atelier d'adaptation à la vie active

CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

CAES : Centre d'accueil et d'examen des situations (migrants)

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAFDA : Coordination de l'accueil des familles en demande d'asile

CESF : Conseiller en économie sociale familiale

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHS : Centre d'hébergement de stabilisation

CHU : Centre d'hébergement d'urgence

CHUM : Centre d'hébergement d'urgence pour migrants

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CIP : Conseiller en insertion professionnelle

CMP : Centre médico-psychologique

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CMU : Couverture maladie universelle

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

CNI : Carte nationale d'identité

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPH : Centre provisoire d'hébergement

CPIP : Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

CSAPA : Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie

DALO : Droit au logement opposable

DASES : Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (Ville de Paris)

DISP : Direction interrégionale des services pénitentiaires

DNA : Dispositif national d'accueil

DRIHL : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement – Service déconcentré de l'État à Paris

ESI : Espace solidarité insertion – accueil de jour

FIA : Fonds d'intervention annuel – fonds propres du CASP

FSL : Fonds solidarité logement

GUDA : Guichet unique de la demande d'asile

HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IDE : Infirmier diplômé d'État

LAEP : Lieu d'accueil enfants-parents

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

PAD : Point d'accès au droit

PDALPD : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées

PE : Placement extérieur

PLIE : Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi

PMI : Protection maternelle et infantile

PPSMJ : Personnes placées sous main de justice

PSEM : Placement sous surveillance électronique mobile

RAM-RAP : Relais assistantes maternelles-Relais auxiliaires parentales

RESAD : Réunion d'évaluation des situations d'adultes en difficulté

RHL : Référent hébergement logement

RSA : Revenu de solidarité active

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

TISF : Technicien de l'intervention sociale et familiale

Suivez le CASP sur :

Facebook CentreActionSocialeProtestant

Twitter @ContactCASP

LinkedIn CASP

Centre d'action sociale protestant

Association reconnue d'utilité publique
Habilitée à recevoir dons, donations & legs

SIÈGE SOCIAL :
20 rue Santerre - 75592 Paris Cedex 12

www.casp.asso.fr

service communication • juillet 2020